

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 32

**MINISTERE
DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	15
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	16
2.1.	PROGRAMME 421: OFFRE D'ENERGIE	18
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	22
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	29
2.2.	PROGRAMME 422: ACCES A L'ENERGIE	36
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	38
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	42
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	45
2.3.	PROGRAMME 423: ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	51
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	52
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	53
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	54
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	58
2.4.	PROGRAMME 424: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	63
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	64
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	65

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	67
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	73
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	86
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	87
3.2.	LEÇONS APPRISES	89
3.3.	PERSPECTIVES	91

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques Camerounaises.

Ce nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la loi n° 2014/026 du 23 décembre 2014 portant loi de finances pour l'année 2015, troisième loi élaborée en mode programme après celles de 2013 et 2014, le saut qualitatif opéré depuis 2013 s'est renforcé dans la présentation du budget en 2015 à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) », pour le compte de l'exercice 2015. La demande budgétaire y a été exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation. C'est ainsi que le PPA présente les objectifs de performance pour l'année en cours et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs de performance assortis de valeurs de référence et des cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

En 2015, l'Etat a mis en œuvre la 3^{ème} année du budget programme, marquant ainsi la fin du premier triennat de la mise œuvre du budget programme au Cameroun. L'exercice de cette année a donc consisté à consolider les acquis du processus d'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP), à travers une meilleure présentation des résultats atteints en 2016, et leur évaluation au regard des ressources allouées et des objectifs de performance prévus. Ainsi, un accent particulier a été mis sur l'amélioration des facteurs moteurs de performance et la limitation de ceux objets d'éventuelles contre-performances. Ceci devant permettre de donner aux Administrations, un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant des meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est dans cette optique que le MINEE a produit son RAP 2016, qui tire sa substance du PPA 2016 d'une part et des résultats obtenus en termes d'exécution physico-financière du budget 2016 d'autre part.

Ce document est structuré en trois (03) principales parties à savoir :

- le contexte général qui revient sur le rappel de la synthèse stratégique, les missions du MINEE et le cadre d'exécution des programmes en 2016 ;
- l'état de mise en œuvre de chacun des quatre programmes en 2017 ;
- le bilan stratégique et les perspectives pour l'année 2018.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

partie vide

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La démarche stratégique du sous – secteur Eau et Energie s’inscrit dans la vision prospective nationale représentée par la Vision 2035 qui consiste à faire du Cameroun un pays émergent. La stratégie nationale de la croissance prônée par le DSCE à l’horizon 2020 ambitionne de (i) porter la croissance annuelle à 5.5% en moyenne, (ii) ramener le sous-emploi de 75.8% à moins de 50 % avec la création de dizaine de milliers d’emplois formels par an, (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39.9% à 28.7 % et (iv) réaliser à l’horizon 2020 l’ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le Gouvernement entend à travers le Ministère de l’Eau et de l’Energie investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie, afin de porter en 2020 la consommation d’énergie par unité de PIB à 37%, les capacités de production d’énergie électrique du pays à 3000 MW et le taux d’accès à l’eau potable à 75%.

C’est à ce titre que deux (02) domaines d’activités ont été identifiés : le domaine de l’énergie et le domaine de l’eau et l’assainissement.

1.1.1 Domaine de l’énergie

Le domaine de l’énergie contribue à l’économie et à la croissance du PIB, à travers les hydrocarbures (produits pétroliers, gaz) et l’électricité. La stratégie du domaine vise principalement à :

- Développer et garantir l’accès individuel et collectif aux services énergétiques modernes sur le long terme ;
- Réduire les impacts négatifs du domaine énergie et la charge laborieuse des femmes et des hommes ;
- Assurer partout et à tous les niveaux de consommation une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre ;
- Améliorer la balance du commerce extérieur du pays ;
- Optimiser l’efficacité du domaine dans l’utilisation du capital humain et des synergies intersectorielles ;
- Faire de l’énergie un atout de l’industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale ;
- Faire participer les marchés financiers et les grandes industries au développement du domaine ;
- Faire de l’énergie un facteur intégrateur du Cameroun ;
- Réduire l’impact négatif de l’énergie sur le milieu socio-économique et culturel camerounais.

A cet effet, il s’agira concrètement de :

- résorber le déficit actuel et à court terme en énergie électrique, à travers la construction des infrastructures de production et de transport de l’électricité, Il s’agira à long terme de promouvoir l’exportation de l’énergie électrique, à travers les interconnexions avec le Nigéria et les pays d’Afrique Centrale ;

- améliorer l'accès des populations aux services énergétiques modernes et la qualité du service public de l'électricité, en procédant au renforcement des réseaux de distribution électrique par la construction et la réhabilitation des lignes moyennes tension, le remplacement des supports bois pourris et des composantes défectueuses, l'extension des réseaux ruraux et urbains et le raccordement de nouveaux abonnés ;
- moderniser et accroître les capacités des infrastructures de raffinage, de stockage et de transport des produits pétroliers et du gaz. En outre, il s'agira de poursuivre la construction de nouvelles unités de stockage dans les régions et les zones non pourvues, et de mettre en œuvre toutes mesures pouvant accélérer l'accès des populations au gaz domestique en milieu rural et dans les zones à écologie fragile ;
- promouvoir l'utilisation des sources d'énergies renouvelables et la rationalisation de la consommation du bois de feu, à travers le développement et la promotion des formes d'énergie propre dont l'énergie solaire, les micro et mini centrales hydroélectriques, et la biomasse pour la satisfaction des besoins énergétiques nationaux.

1.1.2 Domaine de l'eau et de l'assainissement

Le domaine de l'eau et de l'assainissement repose sur cinq (05) principes et fondements qui découlent des engagements internationaux, à savoir :

- l'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat est un droit humain imprescriptible ;
- l'eau est un bien social et économique non gratuit ;
- l'eau, comme facteur économique et social, contribue à la diminution de la pauvreté ;
- la gestion des ressources en eau doit être équitable, solidaire, concertée et participative ;
- l'utilisation de l'eau doit être durable.

De ce fait, la stratégie du domaine Eau potable et Assainissement vise :

- **pour ce qui est des ressources en eau, à :**
- avoir une bonne connaissance des ressources en eau pour faciliter la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), et tenir compte des principes internationaux en matière de gestion durable des ressources en eau ;
- assurer un développement intégré des bassins hydrographiques en tenant compte de tous les acteurs économiques du pays et de la protection de l'environnement ;
- **En ce qui concerne l'hydraulique urbaine, à :**
- fournir l'eau potable à tous ici 2025, et à 93.1% de la population urbaine en 2017 ;
- atteindre l'autonomie financière pour les organismes de tutelle (CAMWATER) tel que stipulé dans le contrat de performance les liant à l'Etat ;
- **S'agissant de l'hydraulique rurale, à fournir l'eau potable à tous en 2025 et à 75% de la population rurale avant 2017 ;**
- **Concernant l'assainissement, à atteindre 60% de couverture des ménages urbains et ruraux en équipement d'assainissement amélioré à l'horizon 2017 ;**
- **Et s'agissant du cadre juridique et institutionnel, à :**
- atteindre la déconcentration et la décentralisation pour les projets d'infrastructures localisés dans les régions et les communes éloignées de la ville de Yaoundé, afin d'atteindre 100% d'engagement financier sur les dotations budgétaires annuelles et sur l'exécution des projets

mis en œuvre par le MINEE ;

- fédérer toutes les actions publiques dans le domaine, pour avoir la vision la plus complète des avancées dans le domaine.

L'atteinte des objectifs du domaine passe par trois (03) actions majeures :

- (i) la réhabilitation des infrastructures existantes réalisées dans leur très grande majorité depuis plus de 20 ans ;
- (ii) la réalisation des extensions des réseaux existants qui n'ont pas suivi le rythme d'expansion urbaine et démographique, et
- (iii) l'intensification des programmes des branchements ruraux à grande échelle.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et au décret n° 2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), le MINEE a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production , de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie.

A ce titre il est chargé de :

- l'élaboration des stratégies et des plans gouvernementaux en matière d'alimentation en eau et en énergie ;
- la prospection, la recherche et l'exploitation des eaux en milieu urbain et rural ;
- l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau et d'énergie ;
- la promotion des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les administrations concernées ;
- la promotion des énergies nouvelles, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- la régularisation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles, industrielles et sanitaire, en liaison avec les Administrations concernées ;
- le suivi de la gestion des bassins d'eau ;
- le suivi de la gestion des nappes phréatiques ;
- le suivi du secteur pétrolier et gazier aval ;
- le suivi des entreprises de régulation dans le sous-secteur Eau et Energie.

Le MINEE assure en outre la tutelle des établissements et sociétés de production, de transport, de distribution et de régulation de l'eau, de l'électricité, du gaz et du pétrole (ENEO, SONATREL, EDC, AER, ARSEL, HYDROMEKIN, DPDC, KPDC, SONARA, SCDP, CAMWATER, CDE, etc...).

Il met en œuvre le budget programme depuis 2013 suivant quatre (04) programmes que sont :

- Programmes 421 : Offre d'énergie ;
- Programme 422 : Accès à l'énergie ;
- Programme 423 : Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;

- Programme 424 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La mise en œuvre de ces programmes au cours de l'exercice budgétaire 2017 a été marquée par un environnement caractérisé par plusieurs facteurs, à savoir :

Sur le plan international :

- **La poursuite de la reprise de l'activité économique mondiale.** Le Fonds Monétaire International (FMI) a annoncé que la croissance économique (croissance du PIB) est passée de 5.6% en 2016 à 5.7% en 2017, principalement portée par les pays émergents et en développement (de 4.1% en 2016 à 4.6% en 2017), l'Afrique subsaharienne (de 1.3% en 2016 à 2.4% en 2017), les Etats-Unis (1.6% en 2016) et la zone Euro (1.7% en 2016). Il estime à 3.2% cette croissance en 2016 ;

- **La baisse continue des prix du pétrole brut à l'international et la baisse de la subvention de l'Etat**

Au cours de l'année 2017, le prix du pétrole brut a continué de baisser à l'international. Cette chute du cours international s'explique par la faible demande face à une offre excédentaire, alimentée par l'afflux de pétrole de schiste américain et par la décision des pays de l'OPEP de maintenir inchangés les quotas de production de l'organisation.

- **les crises transfrontalières (Nigéria et République centrafricaine)** avec leurs corollaires de baisse des échanges commerciaux et l'afflux des réfugiés à l'intérieur du pays : Ces crises ont engendré la baisse du recouvrement des recettes fiscales et douanières, et des activités économiques adjacentes, ainsi que la diminution des commodités de base dans ces zones (accès à l'eau, à l'énergie, aux services d'hygiène, etc.) ;

- **la recrudescence du terrorisme dans le monde et en Afrique subsaharienne** en particulier : le 17 mai 2014, le Chef de l'Etat du Cameroun a déclaré la guerre à la secte terroriste Boko Haram qui mène des incursions armées dans la région de l'Extrême nord. Des mesures fortes ont été prises et des actions ont été menées avec l'appui des partenaires.

Sur le plan national :

- **L'insécurité transfrontalière** et ses corollaires que sont le déplacement des populations et la baisse des activités économiques dans les régions de l'Extrême Nord et de l'Est : l'afflux des réfugiés et le déplacement des populations locales ont entraîné des conditions de recasement provisoires, dont les commodités de base étaient insuffisantes (points d'eau, latrines). Sur le plan économique, la réalisation des projets d'infrastructures dans la zone a été perturbée et connue des différends de coûts liés aux aspects sécuritaires à intégrer ;

- **la baisse de la subvention de l'Etat sur les prix des produits pétroliers et du gaz :** La baisse vertigineuse des prix du pétrole à l'international. Pour l'Etat du Cameroun, cette conjoncture a engendré une baisse des recettes pétrolières. Face à cette conjoncture défavorable, le Gouvernement a maintenu à la baisse les subventions de l'Etat dans le domaine

des produits pétroliers, à travers la stabilisation des prix des produits pétroliers et du gaz domestique à la pompe Cette baisse des subventions a permis de générer des gains qui ont été reversés dans l'épurement de la dette de l'Etat et dans la réalisation de nombreux projets structurants ;

- **La préparation de la Coupe d'Afrique masculine 2019;**
- **La persistance de la crise financière internationale ;**
- **la persistance de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud –Ouest.**

Ainsi, le MINEE a mis en œuvre les actions visant :

- l'intensification des travaux de réalisation des projets structurants du sous-secteur ;
- la poursuite des programmes thermique d'urgence et d'hydraulique d'urgence, et
- la poursuite du transfert de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées dans le cadre l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement liquide en milieu rural.

- l'intensification des travaux de réalisation des projets structurants du sous-secteur ;

De manière plus précise, les actions du sous-secteur Eau et Energie en 2017 ont consisté à :

- **la poursuite des projets structurants de 1^{ère} génération :**
- Lom Pangar : dont la mise en eau totale a été effectuée avec succès avec un volume d'eau stocké dépassant les 6 milliards de mètres cube attendus ; construction de l'usine de pied
- Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga ;
- Memve'ele : dont la mise en eau a été effectué avec succès ; construction des lignes d'évacuation.
- Mekin : dont le taux de réalisation globale est situé à 98%finalisation des tests en charge nécessaire pour l'injection au réseau RIS
- L'extension et la modernisation de la raffinerie de la SONARA à Limbé
- **la préparation des projets structurants de 2^{nde} génération :**
- Nachtigal amont ;
- Réseau électrique de transport d'électricité des régions de l'Ouest et du Nord – Ouest ;
- Les pipelines des produits pétroliers Limbé – Douala – Edéa – Yaoundé et Limbé – Bafoussam – Bamenda ;
- Le terminal à hydrocarbures de la ville de Kribi ;
- Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga.
- **Le plan d'urgence en matière d'amélioration de l'offre d'énergie électrique**
- La poursuite des études détaillées à la construction d'un aménagement hydroélectrique de 75 MW à Warak sur le fleuve Bini ;
- La sécurisation et le renforcement des réseaux électriques de la ville de Yaoundé ;
- La sécurisation et le renforcement des réseaux électriques de la ville de Douala ;
- **L'élaboration et la mise à jour des politiques et stratégies d'accès à l'énergie**
- L'élaboration du plan directeur d'électrification rurale du Cameroun, assortie d'une formation des acteurs institutionnels du secteur de l'électrification en planification des projets d'électrification rurale ;

- L'adhésion du Cameroun à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies « Energie Durable pour tous (SE4All) ;
 - La carte électrique du Cameroun.
 - **L'intensification de l'électrification urbaine, périurbaine et rurale**
 - les projets BIP ;
 - les projets à financement conjoints : BADEA – OFID, BID, UE et JICA-BM ;
 - etc.
 - **L'intensification de la lutte contre la fraude des produits pétroliers**
 - La mise en œuvre du programme de marquage chimique des produits pétroliers s'est poursuivie en 2017
 - L'efficacité du marquage chimique des produits pétroliers, des contrôles dans les stations-service et les points de distribution à usage privé ;
 - Outre les activités liées au marquage chimique des produits pétroliers, onze (11) opérations de lutte contre la fraude se sont déroulées en vue d'une part, de démanteler les points illicites de frelatage et de vente de carburants implantés dans les coins et recoins de nos grandes métropoles et sur les axes routiers qui les relient et d'autre part, de décourager les fraudeurs dans leurs pratiques illicites.
 - **La demande croissante en électricité, en produits pétroliers et en gaz domestique**
 - Le secteur de l'électricité est resté caractérisé par une demande nettement supérieure à l'offre, et un taux d'accès à l'électricité en zone rurale faible ; le secteur résidentiel ayant la plus forte demande en consommation. A cet effet, le Gouvernement a poursuivi avec la réhabilitation, la construction et l'extension des réseaux électriques existants, la promotion et l'extension des ouvrages de transport et de distribution pour desservir les zones frontalières (BAKASSI et LAC TCHAD) et le développement des énergies renouvelables comme sources alternatives pour répondre aux besoins des ménages.
 - **Le développement des énergies renouvelables**
- Le Cameroun s'est engagé à atteindre **25%** d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2035 dont **11%** provenant de la **petite hydro**, **6%** de la **biomasse**, **7%** du **solaire** et **1%** de l'**éolien**, soit **1 500 MW** au total.
- plusieurs activités ont été menées, entre autres : l'installation des lampadaires solaires et la construction des mini centrales solaires dans certaines localités, la réception du rapport d'étude en vue de l'élaboration d'un plan directeur de développement des énergies renouvelables au Cameroun tenue le 07 décembre 2017, élaboré par l'Agence Internationale de Coopération Coréenne (KOICA) et l'accompagnement des partenaires privés locaux et internationaux dans la mise en œuvre des projets de production d'énergies renouvelables.
- A propos du projet 166 localités, les centrales solaires ont déjà été installées dans **166 localités** avec **2 396** ménages électrifiés. Aussi, concernant la **deuxième phase** dudit projet qui consiste à électrifier **184 localités** réparties dans les dix (10) Régions du Cameroun, les travaux de construction des centrales ont débuté dans **56 localités**.
- Les activités majeures menées en 2017 ont essentiellement portées sur :
- La poursuite des activités de contractualisation de l'entreprise devant construire l'usine de

piet et de la ligne d'évacuation du barrage de Lom Pangar,

- La poursuite des travaux de construction des aménagements hydroélectriques de Memve'ele et Mekin ;
- La finalisation des études de faisabilité du projet d'extension de la Centrale à Gaz de Kribi (216 MW à 330 MW) ;
- La finalisation des Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS) des projets hydroélectriques de Njock (117 MW), Nachtigal aval (400 MW), de KPEP (450MW) ;
- La finalisation des études d'avant-projet détaillé des barrages hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Grand Eweng (1200 MW), de Mouila Mogue (420MW), de Makai (350MW).
- Le démarrage des travaux préparatoires des projets hydroélectriques de Nachtigal Amont (420 MW) et Bini (75MW) ;
- La finalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) de la centrale éolienne des Monts Bamboutos (40 MW) ;
- La poursuite des études détaillées à la construction d'un aménagement hydroélectrique de 270 MW sur le fleuve Sanaga au site de Song Dong ;
- La poursuite des études préliminaires à la construction d'un aménagement hydroélectrique de 1100 MW sur le fleuve Noun-wouri ;
- La poursuite des travaux de rénovation du barrage hydroélectrique de Lagdo ;
- La mise à jour du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à long terme ;
- La mise en œuvre des protocoles d'accord par des investisseurs privés en vue des études, du financement et la réalisation de plusieurs projets de la construction.
- La signature de la convention de financement pour la construction de deux lignes de transport Yaoundé-AbongMbang, et Nkongsamba Bafoussam, projet qui vise à interconnecter les réseaux SUD et EST d'une part et à assurer la sécurité N-1 du grand Ouest d'autre part;
- La signature de la convention de financement pour le projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de la ville de Yaoundé ;
- La poursuite des travaux du projet de fourniture et la pose des bancs de transformateurs à aux postes de BEKOKO et Oyomabang en vue de l'amélioration de la capacité de transformation de ces postes ;

Elaboration du programme d'investissement des infrastructures de transport de l'électricité.

En matière d'amélioration de l'accès à l'énergie :

- ***En termes d'accès à l'électricité :***
- l'électrification rurale BIP de 83 localités nouvelles dans 10 régions et poursuite des 29 localités en cours d'électrification ;
- la poursuite du projet d'électrification rurale décentralisée ERD RUMPI ;
- la poursuite du projet d'électrification de 33 localités, financement BID ;
- la poursuite du Projet d'électrification rurale par extension des réseaux interconnectés Sud et nord (PERERINS) ;
- la poursuite du Projet de renforcement et d'Extension des Réseaux de Transport et de Distribution (PRERETD), sur financement JICA/BAD/Etat ;
- la poursuite des travaux de construction de la ligne devant alimenter la Cimenterie à

Nomayos et l'électrification des localités de la zone du projet ;

- La tenue de la première conférence en vue de la recherche de financement pour la mise en œuvre du PDER validé en 2017 ;
- la poursuite de la cartographie des infrastructures électrique à travers le projet de la carte électrique ;
- la signature des protocoles d'accords avec certains partenaires pour des projets d'électrification rurale, comprenant les études, le financement et l'exécution des travaux ;
- La rédaction des textes d'application de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité ;
- etc.

En termes de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie :

- La mise en œuvre des économies d'énergie à travers le programme efficacité énergétique (Don chinois) ;
- La promotion de la modulation de la consommation électrique ;
- La rationalisation de la consommation du bois – énergie ;
- L'amélioration du cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ;
- Le renforcement des moyens logistiques par l'acquisition d'équipements de suivi et de contrôle des projets d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie ;
- l'installation des 477 lampadaires solaires dans certaines localités (12) ;
- Etc.
- ***En termes d'accès aux produits pétroliers et au gaz :***
- Le projet de marquage chimique des produits pétroliers financé par le MINFI ;
- L'octroi de 18 nouveaux agréments de distributeurs des produits pétroliers et du gaz ;
- Le développement du réseau de distribution des produits pétroliers ;
- Etc.

En matière de renforcement de l'accès à l'eau potable en milieu urbain, semi urbain, et rural :

- La révision du cadre législatif du secteur de l'eau;
- La Réalisation de nouvelles mini AEP
- La poursuite de la réalisation des AEP inscrite au cours des exercices précédents,)
- Poursuite de la maturation du projet PAEPYS simultanément avec le démarrage effectif des travaux ;
- La poursuite de la mise en œuvre du PLANUT avec notamment l'achèvement de la réalisation de 900 forages dans 09 Régions et de 19 AEP dans le Nord-Ouest, la réalisation de 588 forages dans le cadre de la construction de 3000 forages dans le Septentrion, la poursuite des négociations en vue du financement des 30 AEP des dix (10) Régions du Cameroun
- La poursuite de la mise en œuvre des projets 07 centres BADEA-OFID,
- La finalisation des projets PAEPA MRU, PAEPA MSU
- La construction de forages dans le cadre de l'hydraulique rural sur BIP
- La mise en œuvre du projet IHL ;

- La clôture du projet Don Japonais 5ème phase ;

D'autre projet d'alimentation en eau potable ont été préparés et soumis à des partenaires financiers et techniques de plus en plus nombreux. Parmi les projets les plus avancés, nous citeront le Projet d'étude en vue de la mobilisation et de la valorisation des eaux pluviales PEMVEP.

En matière d'assainissement liquide :

- la poursuite du Projet d'assainissement liquide, sur financement Banque Mondiale (SANCAM) ;
- Projet d'assainissement liquide volet urbain (Communauté Urbaine de la ville de Douala)
- Projet d'assainissement liquide (ville de Yaoundé)
- Programme WASH
- Etude de faisabilité en vue de la construction d'une station de dépotage de boues de vidange dans la ville de Yaoundé.

En matière de renforcement de la gouvernance et de la politique du sous-secteur, les actions menées en 2017 sont :

- Suivi de l'ensemble des activités de la chaîne relative à la Planification, Programmation, Suivi-évaluation ;
- organisation d'une réunion annuelle extraordinaire des organes statutaires du Pool Energétique d'Afrique Centrale ;
- Contribution du ministère en termes de ravitaillement en eau et énergie du navire-hôpital de l'ONG américaine MERCY SHIPS ;
- suivi des ouvrages du secteur de l'eau et de l'énergie réalisés dans les services déconcentrés ;
- édition et vulgarisation du Manuel des Procédures Administratives du ministère ;
- mise à jour des documents de planification stratégique (Plans d'actions prioritaires, Cadres des dépenses à moyen terme) ;
- renforcement de l'éthique et le contrôle de la discipline ;
- implémentation, avec tous les services rattachés et les structures sous tutelle, du pacte d'Initiative à Résultats Rapides ;
- renforcement des capacités des personnels ;
- activités de contrôle de toutes les sociétés sous tutelle ;
- etc.

Pour finir, la poursuite de la politique gouvernementale de décentralisation a conduit le MINEE à transférer aux collectivités territoriales la construction des réseaux d'électrification rurale et des adductions d'eau potable, ainsi que la construction et la gestion des forages équipés et des latrines améliorées au cours de l'exercice 2017.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

- Célébration de la Journée Mondiale de l'Eau ;
- visite du Chantier du Projet d'Alimentation et Eau Potable de la Ville de Yaoundé et ses environs à partir du Fleuve Sanaga (12 avril 2017) ;
- signature du contrat d'achat d'électricité entre le projet Makay et ENEO (13 avril 2017) ;
- signature convention de concession de production de l'énergie électrique de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont (20 avril 2017) ;
- célébration de Journée Internationale du Travail
- Visite du barrage hydroélectrique de Lagdo (29 mai 2017)
- POOL énergétique d'Afrique Central (05 juin 2017)
- Les audiences avec les Différents ambassadeurs
- Déplacement interministériel d'appréciation des problèmes d'eau, d'énergie, d'agriculture, de pêche et d'élevage dans les régions septentrionales (fin décembre 2017)
- Production de l'agenda 2018 du MINEE ;
- Production d'un magazine du MINEE "H2O".

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

RAS

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 421

OFFRE D'ENERGIE

Responsable du programme

OMGBA OYONO LIONNEL

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques	
Indicateur	Intitulé :	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (Tep)
	Unité de mesure :	Tep
	Valeur de référence	1 680 000
	Année de référence	2016
	Valeur cible	1 900 000
	Année cible	2018
	Résultat technique (2017)	1 691 000
Actions du programme	Action 01 : Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies de développement de l'offre d'énergie Action 02 : Développement des infrastructures de production de l'énergie électrique Action 03 : Développement des équipements de transport de l'énergie électrique Action 04 : Optimisation de la capacité des installations de raffinage des hydrocarbures Action 05 : Développement des infrastructures de transport des produits pétroliers et du gaz Action 06 : Développement des infrastructures de stockage des produits pétroliers et du gaz	
Dotations initiales	AE : 277 211 000	CP : 71 971 000
Responsable du programme	M. OMGBA OYONO Lionel , Directeur de l'électricité	

OBJECTIF	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques	
Indicateur	Intitulé:	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (en Tep)
	Unité de mesure	tep
	Valeur de référence:	1680000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	1900000.0
	Année cible:	2018

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE	
	Action 02:	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	
	Action 03:	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	
	Action 04:	OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES	
DOTATIONS INITIALES	AE 277 825 008 000		CP 72 585 008 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OMGBA OYONO LIONNEL,		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 421 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été mis en œuvre en 2016 dans un contexte marqué par :

Les orientations du Chef de l'Etat dans ses messages :

«Pour donner un coup d'accélérateur à notre croissance, j'ai instruit le Gouvernement de mettre en œuvre un «plan d'urgence». L'objectif est de réaliser, en trois ans, des progrès visibles et des améliorations mesurables dans des domaines vitaux. Citons dans ce sens la modernisation urbaine, la santé, l'agriculture, les routes, l'énergie, l'eau, l'habitat social et la sécurité». **Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2014 et du Nouvel An 2015 ;**

Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2016

«Plusieurs de nos grands projets de première génération sont pratiquement opérationnels ou sur le point d'entrer en service, tels que le port de Kribi, le barrage de Lom Pangar et les centrales hydroélectriques de Memve'ele et de Mekin. Pour réduire la fracture énergétique et mettre fin aux délestages, d'autres grands chantiers, comme les centrales hydroélectriques de Bini à Warak, Menchum, Song Dong et Nachtigal Amont, vont compléter ce programme. Avec la création de la Société Nationale de Transport d'Electricité, nous entendons régler nos problèmes de transport et de gestion de l'énergie.

La validation par le Gouvernement du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035);

La cession des actifs détenus par le Groupe AES CORPORATION dans le secteur de l'électricité, partenaire de l'Etat du Cameroun dans ledit secteur au Fonds d'Investissement britannique ACTIS ;

L'insécurité transfrontalière, la crise centrafricaine et leurs corollaires, notamment le déplacement des populations et la baisse des activités économiques dans les régions concernées ;

La mise en œuvre de l'opérationnalisation de la SONATREL ;

L'Elaboration du programme d'investissement des infrastructures de transport de l'électricité ;

La préparation de la CAN masculine 2019;

La persistance de la crise financière internationale ;

La persistance de la crise dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest.

En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations du Président de la République relativement au développement des projets de seconde génération, le Ministère de l'Eau et de l'Energie en liaison avec les partenaires privés, a poursuivi le processus de maturation desdits projets à l'instar, de Bini à Warak (75 MW), de Menchum (72 MW), de Nachtigal Amont (420 MW), de Song Dong (270 MW), de Makai (350 MW), de Njock (117MW), de Mouila Mogue (420MW), de Grand Eweng (1200MW), ainsi que les projets d'infrastructures de transport d'énergie électrique, visant d'une part au renforcement et à la sécurisation de l'approvisionnement des villes de Yaoundé, de Douala et d'autre part à la réduction du déficit en énergie électrique de la Région de l'Est et de l'Ouest par le projet de construction de la première ligne 225KV d'interconnexion RIS-RIE et la ligne 225KV Nkongsamba Bafoussam. Dans la même lancée, un vaste programme de mise à niveau des réseaux de transport a été élaboré et vise la construction et le renforcement des réseaux à travers: i) la construction des nouvelles lignes (400KV, 225KV, 110KV et 90KV); ii) les extensions des postes électriques ; iii) le renforcement des réseaux électriques existants, et iv) la compensation de l'énergie réactive.

Pour ce qui est de la satisfaction à court, moyen et long terme des besoins en énergie électrique nécessaires aux activités économiques et sociales, le Gouvernement a validé le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035). Ce plan a été financé par la Banque Mondiale. Il propose un programme d'équipements en moyens de production et de transport d'électricité nécessaires à assurer, dans le court, le moyen et le long terme, l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie électrique. De par sa nature anticipative, il est sensé éclairer le dialogue entre le Gouvernement et les investisseurs, ainsi que les partenaires au développement, autour des idées de projets de centrales hydroélectriques électriques, schéma d'aménagement du territoire, projets ou pôle de développement industriels. Par ailleurs, en 2017, le Gouvernement a décidé, au vue des limites que présente le Plan de développement actuel, d'inscrire comme nouveau projet, l'élaboration du Plan Directeur de l'électricité qui devra être en phase avec notre environnement socio-politique en intégrant tous les segments de l'électricité à savoir : la production le transport et la distribution qui n'a pas été pris en compte dans le Plan de développement (PDSE) actuel.

En outre, la réforme du secteur de l'électricité engagée en 2011, dans le but d'améliorer son fonctionnement et son efficacité sera poursuivie, notamment par la mise en œuvre de la réforme institutionnelle qui prévoit la Rédaction des textes légaux et réglementaires relatifs à la gestion de l'eau.

Dans le domaine des produits pétroliers, l'approvisionnement du pays a été :

- Particulièrement marqué par une baisse des livraisons de la SONARA, l'augmentation des cotations internationales, une insuffisance des capacités de stockage, et des problèmes de logistiques de transferts. Ces difficultés sont liées à la tension de trésorerie de la SONARA qui éprouve des difficultés à acquérir des bruts suffisants. Cependant, des manques à gagner dus par l'Etat au titre des importations des produits pétroliers ont été fortement comblés. Quelques actions ont été entreprises par la SCDP en vue d'augmenter ses capacités de stockage qui

demeurent insuffisantes. Ces efforts ont été plombés par le problème de logistique de transfert des produits pétroliers vers les dépôts de l'intérieur.

De nombreux projets sont cependant en cours, en vue d'accroître l'offre en produits pétroliers et en gaz domestique. Il s'agit entre autres de :

- La construction d'un pipeline sur le tronçon Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé par la société 3PL Project S.A., d'une longueur totale de 362,6 km, qui permettra d'acheminer les produits pétroliers issus de la raffinerie vers les dépôts pétroliers de Douala et de Yaoundé. Entre autres, Ce pipeline aura pour objectifs : (i) d'assurer la fluidité des transferts des produits pétroliers ; (ii) de limiter les déversements des produits avec possibilité de pollution de l'environnement et (iii) de réduire les coûts de transport des produits pétroliers.
- La construction d'un terminal à hydrocarbures au Port de Kribi dédié à l'évacuation des produits pétroliers, qui se fera en trois phases :
 - Phase 1 : construction du Terminal d'une capacité de 170.000 m³ dont 150 000 m³ pour les produits blancs et 20.000 m³ pour le GPL durant les deux premières années qui suivent la signature du contrat;
 - Phase 2 : augmentation des capacités à 300 000 m³, dès la fin de la phase 1;
 - Phase 3 : augmentation des capacités à 1 000 000 m³, à la fin de la phase 2, selon les besoins du marché.
- L'installation et l'exploitation d'une usine flottante de liquéfaction du gaz naturel au large de Kribi, qui devra permettre de valoriser les ressources gazières déjà disponibles dans le champ Sanaga-Sud, avec une production annuelle de 1,2 millions de tonnes de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et de 30 000 TM de Gaz Pétrole Liquéfié (GPL). La première production de GNL est prévue en octobre 2017, après la finalisation des travaux de conversion du méthanière actuellement en cours dans les chantiers navals de Keppel, à Singapour, et son acheminement au Cameroun à Kribi ;
- L'extension et la modernisation des capacités de production de la raffinerie, engagée depuis 2009 par la SONARA avec l'appui du Gouvernement. Ce projet dont la première phase est presque achevée, se poursuivra avec l'amélioration de l'unité de reconversion et, par conséquent, sa rentabilité, voire sa compétitivité vis-à-vis des raffineries concurrentes sur le Continent.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le Programme 421 « OFFRE D'ENERGIE » avait pour objectif d'accroître l'offre d'énergie pour répondre aux besoins des populations et des opérateurs économiques, en portant la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale actuellement de 1 680 000 à 1 800 000 tep (en 2016) et 1 900 000 tep (en 2018).

De façon générale, le taux de réalisation technique est de 5%, ce qui a accru l'énergie à 1691000 tep en 2017. Ce taux aurait dû s'améliorer de façon significative si les projets de Mekin, de Lom Pangar, de Memve'ele et de SONARA étaient mis en service selon le calendrier prévu. Le taux de réalisation financière de 93.81% se justifie par la poursuite de la mise en

œuvre des travaux de construction des ouvrages hydroélectriques de Mekin, de Memve'ele et de Lom Pangar.

Pour ce qui est de la performance technique, le taux de réalisation est de 5% dans la mesure où le résultat obtenu au 31 décembre 2017 se situe à 1 691 000 tep. En effet les barrages de Mekin (15MW) et de Memve'ele (156,75 MW) ont apporté environ 172 MW de puissance installée soit 120 000 Tep. Par ailleurs, la finalisation de l'extension de la SONARA de 2 100 000 m³ à 3 500 000 m³, soit 1 201 200 Tep. Injecté au réseau, cet indicateur serait supérieur à la cible prévue en 2018 de 1 810 000 Tep. Malheureusement, cette énergie n'est pas disponible parce que les lignes d'évacuation sont en cours de construction d'une part et l'extension de la SONARA n'est pas achevée d'autre part. Et par conséquent l'objectif du programme qui concerne la disponibilité en énergie électrique n'a pas été atteint.

Ladite performance technique se justifie ainsi qu'il suit :

- l'année 2017 n'a connu que l'installation d'une centrale thermique à gasoil de 10MW à Maroua. Les autres projets dits de première génération (Mekin et Memve'ele) n'ayant pas été mis en service, bien que leurs capacités électriques installées aient augmenté, l'énergie produite n'est pas disponible du fait de la non finalisation des travaux de construction des ouvrages d'évacuation d'énergie.
- en attendant la finalisation du projet d'extension de la SONARA, la capacité de raffinage est restée identique à celle de 2016.
- pour pallier au déficit des capacités de stockage des produits pétroliers, deux réservoirs de 10.2500 m³ ont été construits et mis en service au dépôt de Douala-Bessengué. Des travaux sont en cours pour poursuivre l'accroissement des capacités de stockage et sécuriser certains dépôts pétroliers.
- les Commissions départementales de Constat et d'Evaluation des biens à exproprier sont à pied d'œuvre, en vue de la réalisation du projet de construction du pipeline sur le tronçon Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé.
- les travaux de construction de nouveaux ouvrages destinés à accroître significativement l'offre en énergie se poursuivent notamment les projets de Lom Pangar avec la construction de l'usine de pied, Mekin avec la finalisation des tests en charge et l'étude d'intégration nécessaire pour l'injection au RIS, et Memve'ele avec la construction des lignes d'évacuation.
- Pour réduire le déficit actuel de production d'énergie et éviter que celui-ci ne se perpétue, d'importants efforts ont été consentis afin d'accélérer l'exécution des projets de centrales électriques en cours de construction.

En ce qui concerne la performance financière, le taux de réalisation est de 78,76% sur la base des ressources internes affectées principalement à la poursuite de la réalisation desdits projets.

S'agissant des produits pétroliers, les quantités de combustibles mis à la consommation se sont élevées à 2 187 464 m³ pour les produits pétroliers blancs et 79 859 Tonnes métriques pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL).

OBTENU		
TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR	5%	
DOTATION DE CREDITS REVISES	AE : 296 619 208 790	CP: 91 379 208 790
CREDITS CONSOMMES	AE : 277 211 000 000	CP : 71 971 002 000
TAUX DE CONSOMMATION	93,45%	78,76%

(JUSTIFICATION DU
RESULTAT ET DE
L'UTILISATION DES
RESSOURCES

- l'année 2017 n'a connu que l'installation d'une centrale thermique à gasoil de 10MW à Maroua. Les autres projets dits de première génération (Mekin et Memve'ele) n'ayant pas été mis en service, bien que leurs capacités électriques installées aient augmenté, l'énergie produite n'est pas disponible du fait de la non finalisation des travaux de construction des ouvrages d'évacuation d'énergie.

- Les ouvrages qui doivent accroître de façon significative l'offre en énergie sont en cours de construction à l'instar des projets Lom pangar avec son usine de pied de (30MW), Memve'ele (211 MW), Mekin (15 MW) ainsi que le raccordement des nouvelles unités construites en vue de l'extension de la SONARA de 2 100 000 TM à 3 500 000 TM. La puissance installée a augmenté de 172 MW, mais cette capacité n'a pas pu être injectée dans le réseau à cause du non achèvement des lignes d'évacuation (Memve'ele), absence de l'étude d'intégration au RIS et les essais non concluants pour (Mekin)

- Le taux de consommation élevé constaté est imputable à ces trois grands projets dont les travaux d'exécution commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2016 et 2017 ;

- Les difficultés ci-dessous ont été rencontrées lors de l'exécution du Programme Offre d'Energie :

- o les difficultés d'ordre technique ;
- o les difficultés d'ordre matériel ;
- o les difficultés organisationnelles.

Les difficultés d'ordre technique se rapportent aux aléas et malfaçons rencontrés dans l'exécution des différents projets et qui sont susceptibles d'avoir une influence soit sur le calendrier du projet, soit sur son coût, si des solutions idoines n'y sont pas apportées.

Les difficultés d'ordre matériel rencontrées s'expriment en termes d'adéquation entre les moyens et les résultats attendus. Elles révèlent soit une insuffisance, soit de lenteurs dans la mobilisation des crédits budgétaires dédiés à la réalisation ou au suivi des projets ainsi que de manque d'outils de travail appropriés, soit encore la non budgétisation de ressources pour la mise en œuvre de certaines activités, sous le prétexte qu'elles ne sont pas matures. Elles expliquent en partie, les retards considérables enregistrés au niveau des projets en construction ou de ceux en préparation. Ces difficultés s'expriment avec plus d'acuité lorsqu'apparaissent en milieu d'exercice, de nouvelles activités non programmées. Ce qui entraîne, soit des blocages lorsque des ressources dédiées ne peuvent pas être trouvées, soit une réallocation forcée des moyens déjà modestes, au détriment des résultats attendus.

Dans certains cas, des difficultés de nature organisationnelles sont rencontrées, notamment lorsque certains projets matures exigeant une organisation dédiée doivent être portés par l'administration.

Parmi les difficultés organisationnelles figure en bonne place, l'absence ou la mauvaise circulation de l'information pour assurer un suivi adéquat du programme. Ceci est notamment le cas des activités telles que les grands projets qui sont mis en œuvre par des structures externes. En dehors du cadre de suivi des Feuilles de Route, ou des réunions des Comités de pilotage lorsqu'ils existent, il n'existe pas de mécanismes permettant de disposer, en tout temps, d'informations appropriées sur l'ensemble des activités du programme. Les difficultés propres à chaque projet se présentent ainsi qu'il suit :

Projet de barrage réservoir de Lom Pangar

Le barrage ayant été mis en eau total n'a pas connu de difficultés majeures.

Les travaux de l'usine de pied et des lignes de transport d'énergie 90KV ont connu des retards à cause de l'absence de mobilisation de la contrepartie de l'Etat et aussi le non-paiement de la contribution de la BDEAC.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele

- les difficultés de libéralisation des emprises de la ligne d'évacuation de l'énergie par les populations riveraines, qui exigent une indemnisation immédiate des terrains occupés corridor de la ligne, zones du poste et voie d'accès).

- attente de décret d'indemnisation

Projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin

- la non mise en œuvre du PGES.

- le retard accusé par l'enlèvement du bois dans la zone noyée de la retenue amont du barrage ;

- l'enneigement des ponts et des plantations lors des tests après fermeture des vannes nécessitant ainsi la construction de nouveaux ponts ;

- les tests de raccordement non concluants de la centrale au RIS.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Menchum

- l'absence de lisibilité sur le calendrier de bouclage des financements du projet à cause du différend existant en POWERCHINA et CWE a induit un retard dans le développement du projet ;

- l'environnement sécuritaire a entraîné aussi un retard dans la réalisation des études d'APD.

- la réalisation des activités connexes au projet notamment l'EIESC et le PAR a pris du retard du fait des lenteurs dans la mobilisation des crédits budgétaires dédiés, de la non finalisation de l'APD et du climat sécuritaire dans la zone.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Warak

- absence de mobilisation de la contrepartie de l'Etat.

Projet d'extension et de modernisation de la SONARA

- un retard a été accusé dans l'exécution de la première phase, du fait d'une part à la dette trop lourde de l'Etat vis-à-vis de la SONARA, et d'autre part, à l'insuffisance des financements du projet. Un plan de refinancement de la

	SONARA a été initié avec la BGFI, sous l'égide du Ministère des Finances pour résorber cette dette et permettre à la SONARA de payer ses fournisseurs de Pétrole Brut.
PERSPECTIVES	- Pour améliorer la performance du programme, il est utile d'améliorer la consistance budgétaire, en assurant notamment une plus grande adéquation entre les moyens et les résultats attendus. Dans un contexte résolument marqué par des contraintes budgétaires, il pourrait être plus productif, à travers une meilleure priorisation et rationalisation (intra et inter Programme) de concentrer les ressources sur un certain nombre d'activités phares ayant une relation de causalité avérée avec l'objectif du Programme. Ceci éviterait des saupoudrages qui s'effectuent en général au détriment des résultats. - pour améliorer le suivi du Programme, il y aurait lieu de : • effectuer des missions périodiques d'inspection sur les sites des projets en cours d'exécution; • mettre en place un système de reporting s'appuyant sur la production des rapports périodiques, notamment pour les projets mis en œuvre par des structures externes ; • former les responsables de programmes, d'actions, et les contrôleurs de gestion. • poursuivre les travaux de construction des barrages hydroélectriques de Lom Pangar (usine de pied), Mekin et Memve'ele en cours. - finaliser les études techniques des projets de construction des infrastructures de transport d'électricité (ligne 400 kV Edéa-Yaoundé et lignes de bouclage des postes sources de Yaoundé, ligne 225 kV Song Loulou-Bafoussam et desserte du Nord-Ouest et de l'Ouest, Ligne 225 kV Edéa-Douala et renforcement des réseaux de la ville de Douala, Lignes et postes de renforcement du réseau interconnecté Nord, etc...) - finaliser les études d'Avant-Projet Détaillé ou de la réhabilitation de certains barrages existants et la construction de nouveaux barrages, à savoir: les barrages de Lagdo (à réhabiliter), de Menchum, Bini, Song Dong, Njock, Mouila Mogue, Makai, Grand Eweng, Noun Wouri, Nachtigal amont etc... - inscrire un nouveau document stratégique du secteur pour remplacer le Plan de développement actuel (PDSE) au vue des manquements constatés.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 296 619 208 790	CP 91 379 208 790
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -18 794 200 790	Ecart CP -18 794 200 790
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP
TAUX DE CONSOMMATION		

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

performance du programme Offre d'énergie

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE

Le résultat obtenu se justifie à cause de la finalisation des documents stratégiques débutés en 2017

2017

OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et les objectifs de développement de l'offre d'énergie.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		doc						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	614 008 000	614 008 000	770 596 165	770 596 165	735 094 152	735 094 152	95,39 %	95,39 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le résultat obtenu se justifie à cause de la finalisation des documents stratégiques débutés en 2017								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	plusieurs activités relatives au fonctionnement de la direction en charge de l'électricité prises en compte.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat obtenu se justifie à cause de la finalisation des documents stratégiques débutés en 2017								
Perspectives 2018	La budgétisation de cette action à partir de 2018 nous permettra de mettre à jour toutes les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie à l'horizon 2035.								

Action 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

- la cible a été dépassée à cause de la sous-évaluation de l'indicateur qui n'a pris en compte toutes les infrastructures dont la mise en service était planifiée en 2017. La cible aurait dû être de 1560MW en 2018 et non 1478MW comme indiqué dans le PPA 2017.
- l'augmentation de 172 MW de l'indicateur se justifie par l'achèvement de la construction du barrage de Mekin (15MW) et l'installation des trois groupes de 52,75MW chacun à Memve'ele. Cet apport aura un impact considérable sur les populations lorsque les lignes d'évacuation en cours de construction seront achevées.
- le taux de consommation élevé constaté est imputable à la poursuite des travaux de construction des projets de Lom Pangar et de Memve'ele, projets dont les travaux d'exécution ont commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2017.

accélérées au cours de l'exercice 2017.

OBJECTIF	Accroître la capacité de production d'énergie électrique.								
Indicateur	Intitulé:		Puissance installée (MW)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 105		
	Unité de mesure		MW						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1334.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		1478.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1557 MW						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	225 361 000 000	58 121 000 000	251 548 612 625	84 308 612 625	84 308 612 625	84 308 612 625	33,51 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Afin de satisfaire au moindre coût la demande en énergie électrique (qui croit de 7% en moyenne par an) des opérateurs économiques et des ménages, le Gouvernement a entrepris depuis 2010, la construction des infrastructures de production d'énergie électrique à partir des ressources gazières (centrale à gaz de Kribi) et hydrauliques (Lom Pangar, Memve'ele et Mekin). Les travaux de construction des ouvrages hydroélectriques quant à eux se poursuivent pour être mis en service partiellement en 2018 pour Mekin et Memve'ele ; - les projets suscités ne permettront pas à eux seuls de couvrir la demande en énergie électrique dès l'année 2017, raison pour laquelle le développement des projets de seconde génération s'est poursuivi. Il s'agit des projets hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Bini à Warak (75 MW), de Nachtigal amont (420 MW), de Song Dong (270 MW), Makai (350 MW) et de Njock (117MW);								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La poursuite des activités de contractualisation de l'entreprise devant construire l'usine de pied et de la ligne d'évacuation du barrage de Lom Pangar, - La poursuite des travaux de construction des aménagements hydroélectriques de Memve'ele et Mekin ; - la finalisation des Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS) des projets hydroélectriques de Njock (117 MW), Nachtigal aval (400 MW), de KPEP (450MW) ;								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- la cible a été dépassée à cause de la sous-évaluation de l'indicateur qui n'a pris en compte toutes les infrastructures dont la mise en service était planifiée en 2017. La cible aurait dû être de 1560MW en 2018 et non 1478MW comme indiqué dans le PPA 2017. - l'augmentation de 172 MW de l'indicateur se justifie par l'achèvement de la construction du barrage de Mekin (15MW) et l'installation des trois groupes de 52,75MW chacun à Memve'ele. Cet apport aura un impact considérable sur les populations lorsque les lignes d'évacuation en cours de construction seront achevées. - le taux de consommation élevé constaté est imputable à la poursuite des travaux de construction des projets de Lom Pangar et de Memve'ele, projets dont les travaux d'exécution ont commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2017.
Perspectives 2018	- la poursuite des grands chantiers de construction des barrages hydroélectriques, ainsi que les lignes d'évacuation; - la finalisation des études relatives à la réhabilitation du barrage Lagdo et à la construction des barrages de Menchum, Bini et de Nachtigal Amont.

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Ce résultat de l'indicateur est nettement supérieur à la cible et ceci ne reflète pas la réalité à cause des valeurs de référence et cible inscrits dans le PPA 2017. Dans ce PPA 2017, la valeur cible est de 89MW au lieu de 1427.6 ce qui correspond uniquement à la capacité de transit du réseau Nord (RIN). Cette valeur devait être de 1200MW si on considère l'ensemble des trois réseaux électriques du pays. Ainsi, le taux de réalisation technique serait d'environ 23%. Ce fait taux est justifié par l'absence de mise en service de nouvelles de transport et de nouveaux ouvrages de production.

ouvrages de production

OBJECTIF	Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique.							
Indicateur	Intitulé:		Capacité de transit dans les réseaux de transport (MW)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		MW					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1215.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		89.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	51 800 000 000	13 800 000 000	44 300 000 000	6 300 000 000	6 300 000 000	6 300 000 000	14,22 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le Plan d'urgence triennal décidé par le Chef de l'Etat a prescrit la réalisation d'infrastructures de transport d'énergie électrique. Ledit plan est en cohérence avec Le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035) qui a identifié la réalisation des ouvrages d'évacuation au plan national ainsi que dans le cadre de l'interconnexion électrique avec la République du Tchad. - La nécessité d'interconnecter les réseaux RIS et RIE pour réduire les délestages et l'utilisation des centrales thermiques dans le réseau Est; La préparation de la CAN masculine en 2019							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	En ce qui concerne le projet d'interconnexion Cameroun Tchad. - L'ensemble des études financés par la BAD est achevé depuis mai 2017 ; - la BAD a approuvé le 16 décembre 2017 le financement pour la partie du Cameroun à hauteur de 217,91 millions d'Euros (Guichet BAD) et 6 millions d'Unité de Compte (Guichet FAD). Parlant du projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de Yaoundé (PLANUT). - la convention de financement a été signée le 13 juillet 2017 pour un montant global de 29.7 milliards de FCFA; - le certificat de conformité a été signé et les études d'avant-projet détaillées validées ; - le contrat des travaux est en cours de finalisation au MINMAP S'agissant du projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de Douala (PLANUT) - les études d'Avant-Projet Détaillées des tracés sont achevées ; - les EIES sont achevées et un certificat de conformité a été délivré; - le processus de recrutement de la maîtrise d'œuvre est en cours de finalisation ; - le projet a reçu un avis favorable du CNDP pour autoriser le MINEPAT à signer une convention de financement COFACE. En ce qui concerne le projet de construction des lignes haute tension Yaoundé-Abong Mbang et Nkongsamba Bafoussam. - La convention de financement a été signée le 02 février 2017 d'un montant de 93.5 millions de USD ; - les Termes de Références pour les études d'Impact Environnemental et Social ont été transmis et validés au MINEPDED le 07 décembre 2017 ; - la signature du contrat du Maître d'œuvre TRACTEBEL a eu lieu le 19 décembre 2017 ; - les études détaillées et environnementales sont en cours de finalisation. S'agissant du projet de fourniture et pose des bancs de transformateurs d'Oyomabang et Bekoko - le marché des travaux de l'entreprise SIEMENS est en cours de signature - le processus de recrutement de la maîtrise d'œuvre se poursuit au MINMAP. Parlant du programme de mise à niveau des réseaux de transport d'électricité <u>en ce qui concerne opérationnalisation de la SONATREL</u> - les livrables produits par le consultant CPCS sur la réforme du secteur sont en cours de validation. <u>Sur l'accompagnement technique de RTE/NODALIS</u> - un avenant est en cours de signature pour mener les prestations liées à la rédaction des différents codes (raccordement, réseau...) <u>pour ce qui est du Renforcement des réseaux électriques de transport d'électricité y compris la construction de la ligne 400 KV entre Edéa et Yaoundé,</u> - l'ensemble des études détaillées pour le volet renforcement des réseaux est en cours de finalisation ;
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat de l'indicateur est nettement supérieur à la cible et ceci ne reflète pas la réalité à cause des valeurs de référence et cible inscrits dans le PPA 2017. Dans ce PPA 2017, la valeur cible est de 89MW au lieu de 1427.6 ce qui correspond uniquement à la capacité de transit du réseau Nord (RIN). Cette valeur devait être de 1200MW si on considère l'ensemble des trois réseaux électriques du pays. Ainsi, le taux de réalisation technique serait d'environ 23%. Ce fait taux est justifié par l'absence de mise en service de nouvelles de transport et de nouveaux ouvrages de production.

Perspectives 2018	- accélérer le déblocage des fonds pour permettre au CCE de fonctionner ; - libérer les corridors des projets de construction des lignes de transport de l'électricité pour permettre le démarrage des travaux ; - finaliser les études d'APD et EIES ; - finaliser le contrat des marchés de travaux pour les projets en en attente de démarrage ; - finaliser le recrutement des BETs qui devront assurer la maîtrise d'œuvre des projets ci- dessus ; - harmonisation des valeurs des indicateurs dans le PPA 2018.
-------------------	--

Action 04 OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES

Aucune ressource du BIP MINEE n'a été utilisée. Cependant, le résultat nul s'explique par le non raccordement des unités de production malgré leur achèvement.

non l'accordement des unités de production malgré leur achèvement.

OBJECTIF	Augmenter la capacité de raffinage des hydrocarbures.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de brut national raffiné				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de GPL produit par la SONARA (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		45.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Capacité de raffinage (TM)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		t					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		2100000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3500000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	0	0				

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 422

ACCES A L'ENERGIE

Responsable du programme

MESUMBE Martin AKAME
Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie			
Indicateurs	Intitulé:	Taux d'accès au gaz domestique	Taux d'accès à l'électricité	Part des ENR ¹ dans le mix énergétique disponible à la consommation
	Unité de mesure :	%	%	%
	Valeur de référence	21,33	63,57	0,051
	Année de référence	2016	2016	2016
	Valeur cible	25	70	3
	Année cible	2018	2018	2018
Actions du programme	Action 01 : Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'Energie Action 02 : Electrification urbaine, périurbaine et rurale Action 03 : Réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz ² Action 04 : Développement des énergies renouvelables Action 05 : Maîtrise de l'énergie			
Dotations initiales	AE : 47 586 422 879		CP : 43 362 641 879	
Responsable du programme	M.NKUE Valérie, Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz			

(1) ENR : Energies renouvelables

(2) Cette action n'a pas été budgétisée dans le BIP, mais l'activité de Marquage Chimique des produits pétroliers est financé par la ligne « marquage chimique des produits pétroliers » de la structure des prix des produits pétroliers.

OBJECTIF	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie	
Indicateur	Intitulé:	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	1.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	3.0
	Année cible:	2018
Indicateur	Intitulé:	Quantité de GPL mise à la consommation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	17.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	20.0
	Année cible:	2018
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'électricité (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	49.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	55.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE Action 02: ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE Action 04: DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE	
DOTATIONS INITIALES	AE 43 599 873 000	CP 39 376 092 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MESUMBE Martin AKAME, Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 422 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté dans un contexte général caractérisé par des éléments se rattachant à :

- La persistance de la crise financière internationale

Depuis le début des années 2010, les économies occidentales (USA, UE, Royaume Uni, etc.) remontent difficilement la pente, suite aux crises financières internationales de la décennie 2000. Il en est de même de l'économie chinoise qui commence à s'essouffler.

- La baisse continue des prix du pétrole brut à l'international et la baisse de la subvention de l'Etat

Dans l'ensemble, l'année 2017 a été marquée par une baisse vertigineuse des prix du pétrole à

l'international. Pour l'Etat, cette conjoncture a engendré une baisse des recettes pétrolières. Face à cette conjoncture défavorable, le Gouvernement a maintenu à la baisse les subventions de l'Etat dans le domaine des produits pétroliers, à travers la stabilisation des prix des produits pétroliers et du gaz domestique à la pompe.

- L'insécurité transfrontalière dans la Région de l'Extrême-Nord et l'instabilité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

Il faut relever que les projets d'électrification programmés dans ces régions du territoire ont connu de réelles perturbations, entraînant dans certains cas des lenteurs dans l'exécution des travaux à cause de l'arrimage aux procédures de sécurité mises en place, et dans d'autres, l'abandon pur et simple des chantiers par les prestataires. Par ailleurs, le déplacement des populations a augmenté la consommation du bois, déjà rare, comme source d'énergie.

L'on doit également indiquer que dans ces Régions du Cameroun, les Marketers n'y ont pas suffisamment implanté des stations-service, car jugés peu rentables à cause de la prolifération dans ces parties du territoire camerounais, des produits pétroliers issus d'importations frauduleuses, mais surtout à cause de l'insécurité transfrontalière notamment dans la Région du Nord et de l'Extrême Nord, et de l'instabilité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il est plus qu'urgent d'accompagner dans l'ensemble de ces Régions, les mesures de lutte contre la fraude par le développement des infrastructures de distribution des produits pétroliers et du gaz, notamment les points ruraux.

- les orientations du Chef de l'Etat dans ses messages :

« J'ai instruit le Gouvernement d'accélérer la mise en place des conditions préalables à l'industrialisation de notre pays. Ces conditions indispensables sont : (i) la disponibilité d'une énergie suffisante et permanente.... » **Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2015 et du Nouvel An 2016.**

Ces messages sont restés d'actualité en ce qui concerne l'Exercice budgétaire 2017.

- L'intensification de la lutte contre la fraude des produits pétroliers

La mise en œuvre du programme de marquage chimique des produits pétroliers s'est poursuivie en 2017, avec comme résultat un volume de **1 639 694 m³** (un million six cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-quatorze) de produits marqués, sur un objectif de **1 650 000 m³** (un million deux cent cinquante mille), soit un taux de réalisation de **99,38%**. Dans la même lancée, **7 651** (sept mille six cent cinquante-un) contrôles ont été effectués dans les stations-service et **1 090** (mille quatre-vingt-dix) contrôles ont été effectués dans les points de distribution à usage privé. L'efficacité du marquage chimique des produits pétroliers, des contrôles dans les stations-service et les points de distribution à usage privé a permis d'assurer l'accès des populations et des usagers à un carburant de bonne qualité, faisant passer le taux de pollution moyen de **0,99% à 0,89%** entre 2016 et 2017.

Outre les activités liées au marquage chimique des produits pétroliers, onze (**11**) opérations de lutte contre la fraude se sont déroulées en vue d'une part, de démanteler les points illicites de frelatage et de vente de carburants implantés dans les coins et recoins de nos grandes métropoles et sur les axes routiers qui les relient et d'autre part, de décourager les fraudeurs dans leurs pratiques illicites. Lesdites opérations ont permis de saisir **325 495 litres** de

carburants tous produits confondus, dont la vente aux enchères publiques a généré un montant de **82 032 250 FCFA**.

- ***La demande croissante en électricité, en produits pétroliers et en gaz domestique***

Le secteur de l'électricité est resté caractérisé par une demande nettement supérieure à l'offre, un taux d'accès à l'électricité en zone rurale faible, le secteur résidentiel ayant la plus forte demande en consommation. A cet effet, le Gouvernement a poursuivi avec la réhabilitation, la construction et l'extension des réseaux électriques existants, la promotion et l'extension des ouvrages de transport et de distribution pour desservir les zones frontalières (BAKASSI, LAC TCHAD) et le développement des énergies renouvelables comme sources alternatives pour répondre aux besoins des ménages.

- ***Le développement des énergies renouvelables***

Le Cameroun s'est engagé à atteindre **25%** d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2035 dont **11%** provenant de la **petite hydro**, **6%** de la **biomasse**, **7%** du **solaire** et **1%** de l'**éolien**, soit **1 500 MW** au total.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion et de la valorisation des sources d'énergies renouvelables, plusieurs activités ont été menées, entre autres : l'installation des lampadaires solaires et la construction des mini centrales solaires dans certaines localités, la réception du rapport d'étude en vue de l'élaboration d'un plan directeur de développement des énergies renouvelables au Cameroun tenue le 07 décembre 2017, élaboré par l'Agence Internationale de Coopération Coréenne (KOICA) et l'accompagnement des partenaires privés locaux et internationaux dans la mise en œuvre des projets de production d'énergies renouvelables.

A propos du projet 166 localités, les centrales solaires ont déjà été installées dans **165 localités** avec **2 396** ménages électrifiés. Aussi, concernant la **deuxième phase** dudit projet qui consiste à électrifier **184 localités** réparties dans les dix (10) Régions du Cameroun, les travaux de construction des centrales ont débuté dans **56 localités**.

Les financements alloués au développement des énergies renouvelables ont été dévalorisés et représentent un montant total de **13 755 000 000 FCFA**, soit **31,9 %** du programme d'accès à l'énergie, et **3,3 %** du budget du MINEE.

- ***La maîtrise de l'énergie***

En ce qui concerne la maîtrise de l'énergie, elle est un aspect indispensable pour maintenir l'équilibre d'un système énergétique. En effet, elle consiste à faire des économies à deux niveaux du système :

- soit au niveau de la réserve énergétique par la modification des habitudes et usages pour éviter les gaspillages (on parle alors de « Sobriété énergétique »), ou l'utilisation des équipements qui consomment moins pour un même rendu en terme de service énergétique (on parle alors d'Efficacité énergétique)
- soit sur la ressource énergétique c'est-à-dire le renforcement des organes techniques de production pour augmenter les rendements de production ou pour éviter les pertes dans l'acheminement de l'énergie produite vers les points de consommation.

Aucune dotation budgétaire n'a malheureusement été consacrée à un programme d'efficacité énergétique ou de sobriété énergétique depuis voilà au moins quatre exercices. Toutefois,

quelques actions type encadrement, accompagnement, ou appui ont été menées au courant de l'année 2017. Il s'agit notamment de :

1. Le bouclage de la mise à disposition aux administrations de lampes basse consommation et climatiseurs efficaces, objets d'un don dans le cadre de la Coopération du Cameroun avec le Gouvernement Chinois. Un total de 354 725 lampes et 1 708 climatiseurs ont été distribués sur une réserve initiale de 450 000 lampes et 1 900 climatiseurs. Au bénéfice direct des Administrations, Collectivités territoriales décentralisées, Universités et grandes écoles, Hôpitaux, Infrastructures sociales et Aéroports, tous ces équipements si installés constitueraient un pilote dont le suivi des factures électriques pourraient désormais faire constater une baisse de consommation de l'ordre prévisionnel de 12 000 MWH/an, soit l'équivalent d'environ 600 000 000 FCFA/an, en client basse tension. Ce pilote est une opération de sensibilisation par une démonstration pratique des économies réalisables par l'usage de matériel efficace tout en garantissant le même service énergétique. Ceci est l'occasion d'éveiller les entités publiques, dans le cadre des commandes de matériels électriques et de montage de projet, à veiller dès à présent à la classe énergétique du matériel acheté pour que ceux-ci soient efficaces c'est-à-dire garantissent un meilleur service énergétique tout en consommant moins. L'Etat doit être la vitrine de sa propre politique.

2. Le bouclage de l'étude de faisabilité sur la modulation de la consommation électrique à partir de l'exploitation d'une centrale virtuelle (numérique) de 20MW à Douala. Elle vise à déterminer les mécanismes d'implantation d'un marché libre d'énergies non consommées. En pratique il s'agit pour un client abonné au distributeur national de ne pas consommer volontairement son énergie, pourtant souscrite, pour la mettre à la disposition du réseau national et recevoir par ce billet une rémunération pour cette contribution. En outre, l'étude va plus loin vers l'exploration de mécanismes d'exploitation et de mise en contribution des autoproductions électriques pour la stabilisation du réseau (équilibre offre-demande). Le résultat de cette étude serait un outil indéniable à la création d'un nouveau marché de l'électricité, et donc à une restructuration du système électrique pour capitaliser tous les apports (même des privés, voire des particuliers) et contribuer à l'équilibre offre-demande. Contractualisée dans le cadre d'un marché public en 2013, cette étude n'a connu que le paiement de son avance de démarrage et aucune dotation budgétaire depuis son lancement jusqu'à date n'a été pourvue pour veiller à ce que l'Etat garantisse ses engagements contractuels et procède au remboursement des frais engagés dans le cadre de la présente étude. Les clients volontaires restent en attente du paiement de leur participation, et l'Adjudicataire, de ses prestations.

3. L'appui de la Commission Africaine de l'Energie (AFREC) pour la constitution d'une base de données de statistiques sur l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel. Elle a consisté en le renforcement des capacités sur le calcul des indicateurs d'efficacité énergétique dans ce secteur. Une appropriation et une capitalisation réelle de ces capacités serait pour l'Etat de veiller à la collecte annuelle des données s'y rapportant pour une actualisation et contribution réelle aux données tenues annuellement avec AFREC pour chacun des pays

membre, le Cameroun y compris. Tout programme gouvernemental mis en place dans ce sens serait le bienvenu, véritable outil d'aide à la décision dans le cadre de l'orientation stratégique des politiques sectorielles.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'objectif du programme 422 était d'améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie. Il s'agissait de parvenir à un niveau appréciable d'accès des populations aux différents types d'énergies.

Pour ce qui est de l'amélioration de l'accès aux produits pétroliers et au gaz, mesuré par le taux d'accès au gaz domestique, il est passé de 21,33% en 2016 à 23,41% en 2017. Le manque d'enquêtes dans ce domaine pouvant permettre de renseigner convenablement cet indicateur, fait en sorte qu'il reste très difficile à renseigner. Toutefois, la 1^{ère} phase d'une enquête nationale sur l'accès à l'Energie avait été prévue dans le BIP 2016 afin de résoudre au moins partiellement ce problème. Malheureusement, des contingences liées au déblocage des fonds n'ont pas permis sa réalisation. En outre, le volume de GPL mis à la consommation est passé de **93 981 TM** en 2016 à **103 359 TM** en 2017, soit une hausse d'environ **10%** par rapport à 2016. Ces résultats s'expliquent d'une part, par le respect des programmes des importations qui ont permis de supprimer les pénuries habituellement observées. D'autre part, par l'entrée de nouveaux opérateurs dans la filière, augmentant ainsi le parc de bouteilles dans la chaîne de distribution du GPL.

S'agissant de l'accès à électricité, il était question de porter son taux d'accès à 70% à l'horizon 2018. Au cours de l'année 2017, ce taux a été évalué à 64,3%. Ce taux se trouve concentré dans les zones urbaines et périurbaines. Il tient aussi compte de tous les programmes d'électrification rurale mis en œuvre par tous les intervenants (MINEE, Sociétés sous-tutelle, FEICOM, BADEA, BID, OFID...). Néanmoins, les projets d'électrification rurale du plan d'urgence et du BIP MINEE ont permis d'électrifier 120 localités dans les 10 Régions. Plusieurs marchés sont tombés dans la forclusion en raison de la situation sécuritaire et les autres sont en cours d'exécution. Aussi faut-il signaler que des difficultés de collaboration résident toujours avec les collectivités décentralisées dans le cadre de l'exécution des crédits transférés.

Une équipe comprenant toutes les parties prenantes pour la réalisation des ouvrages d'électrification rurale travaille sur une étude de la problématique du poteau bois cette question afin que ledit matériau local retrouve sa position de l'année 1985. Un projet de texte y relatif et les prescriptions techniques de production de traitement des poteaux bois a été transmis aux services du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**.

Concernant les énergies renouvelables, l'enveloppe budgétaire allouée en 2017 s'élevait à **13 755 000 000 FCFA** et prévoyait entre autres :

- l'installation des 477 lampadaires solaires dans certaines localités (12) ;
- les fonds de contrepartie du projet 166 localités ;
- les fonds de contrepartie du projet d'élaboration d'un plan directeur de développement des

énergies renouvelables.

De manière générale, la mise en œuvre de ces différents projets a connu des problèmes liés (i) au fait que l'ensemble des équipements afférents à ces projets sont importés, (ii) au retard dans le paiement des fonds de contrepartie, ce qui a entraîné une prorogation des délais d'exécution et (iii) à la sécurisation des équipements installés sur les sites présélectionnés. Malgré ces difficultés, six **(06)** projets d'installation de lampadaires solaires relevant du BIP 2016 et trois **(03)** projets d'installation de lampadaires solaires et de construction de centrale solaire relevant du BIP 2015 ont été réceptionnés provisoirement et douze **(12)** marchés ont été attribués en 2017. Parmi ces douze (12) marchés, trois **(03)** ont été réceptionnés provisoirement.

S'agissant du projet d'élaboration du Plan Directeur des Energies Renouvelables, un séminaire de renforcement des capacités du personnel du MINEE en charge du suivi du projet s'est tenu du 03 au 21 avril 2017 en Corée du Sud, un atelier d'examen du rapport provisoire de l'étude en vue de l'élaboration du plan directeur s'est tenu du 17 au 19 octobre 2017 et le rapport final de l'étude a été réceptionné le 07 décembre 2017.

Pour ce qui est du projet 166 localités, les centrales solaires ont déjà été installées dans **165 localités**, les lignes de distribution sont construites sur **158 sites** et l'énergie électrique est commercialisée dans **65 localités** avec **2396 ménages** électrifiés.

Analyse de la performance globale du Programme 422

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU			
TAUX DE REALISATION DES INDICATEURS	Taux d'accès au gaz domestique	Taux d'accès à l'électricité	Part des ENR (*) dans le mix énergétique disponible à la consommation
	23,41%	64,3%	1%
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : 47 586 422 879 (+17 073 332 335)		CP : 43 362 641 879 (+14 899 119 335)
CREDITS CONSOMMES	AE : 42 600 708 300		CP : 42 543 811 691
TAUX DE CONSOMMATION	89,52%		98,11%

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Retard dans les procédures d'attribution des Marchés Publics ; - Retard des prestataires dans l'exécution des travaux d'électrification ; - Aucune activité relative aux produits pétroliers et au GPL n'a été budgétisée.
PERSPECTIVES	- Accélérer le montage et la transmission des DAO ; - Mettre en œuvre la stratégie développée pour la promotion des ménages à l'accès au gaz domestique - Procéder à l'extension des réseaux électriques en zone péri urbaine et promouvoir les branchements sociaux - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès : - Normaliser des réseaux de distribution électrique frauduleux.; - Construire des points ruraux de distribution des produits pétroliers ; - Améliorer le cadre réglementaire de distribution du gaz domestique ; - Mettre en place le cadre réglementaire des énergies renouvelables et promouvoir leur utilisation.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 47 586 422 879	CP 43 362 641 879
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -3 986 549 879	Ecart CP -3 986 549 879
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 42 543 811 691	CP 42 543 811 691
TAUX DE CONSOMMATION	98,11 %	98,11 %
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Retard dans les procédures d'attribution des Marchés Publics ; - Retard des prestataires dans l'exécution des travaux d'électrification ; - Aucune activité relative aux produits pétroliers et au GPL n'a été budgétisée.	
PERSPECTIVES 2018	- Accélérer le montage et la transmission des DAO ; - Mettre en œuvre la stratégie développée pour la promotion des ménages à l'accès au gaz domestique - Procéder à l'extension des réseaux électriques en zone péri urbaine et promouvoir les branchements sociaux - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès : - Normaliser des réseaux de distribution électrique frauduleux; - Construire des points ruraux de distribution des produits pétroliers ; - Améliorer le cadre réglementaire de distribution du gaz domestique ; - Mettre en place le cadre réglementaire des énergies renouvelables et promouvoir leur utilisation.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

performance du programme Accès à l'énergie

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE

- L'activité ENACE « Enquête Nationale sur l'Accès à l'Energie », qui devait permettre d'avoir à ce jour le taux d'accès de l'énergie dans le secteur industriel et plus tard dans les ménages, n'a pas pu être réalisée à cause des problèmes rencontrés dans le déblocage des fonds;

- Le retard dans le paiement des fonds de contrepartie du projet d'élaboration d'un Plan Directeur des Energies Renouvelables ;

Directeur des Energies Renouvelables ,

OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de promotion de l'accès à chaque type d'énergie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		doc						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	578 645 000	578 645 000	714 528 913	714 528 913	630 290 363	630 290 363	88,21 %	88,21 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Manque de données fiables pouvant permettre de renseigner convenablement les indicateurs du Programme ; - L'engagement du Chef de l'Etat à la Cop 21 visant l'atteinte de 25% d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2035.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Dépenses courantes du programme II : les charges de fonctionnement du programme ont été affectées dans cette action ; - Pour l'élaboration du Plan Directeur des Energies Renouvelables : - Production d'un rapport intermédiaire du plan directeur ; - Installation des équipements de mesure sur les sites présélectionnés ; - Production d'un rapport provisoire sur le potentiel énergétique des sites présélectionnés ; - Atelier de formation du personnel en charge du suivi des équipements. - Pour l'élaboration de l'Agenda d'actions et du Prospectus d'Investissement de l'initiative SE4ALL : - validation des notes techniques des volets « accès à l'électricité », « accès aux solutions modernes pour la cuisson » et « financement, aspects incitatifs, cadre légal et réglementaire »; - organisation de la première réunion du Groupe de travail afin de recenser les actions prioritaires à inscrire dans l'action Agenda ; - Transmission desdites actions prioritaires au bureau d'étude SOFRECO chargé d'accompagner le Gouvernement camerounais dans l'élaboration de ces documents ; Transmission de la première mouture de l'Action Agenda au MINEE par SOFRECO								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- L'activité ENACE « Enquête Nationale sur l'Accès à l'Energie », qui devait permettre d'avoir à ce jour le taux d'accès de l'énergie dans le secteur industriel et plus tard dans les ménages, n'a pas pu être réalisée à cause des problèmes rencontrés dans le déblocage des fonds; - Le retard dans le paiement des fonds de contrepartie du projet d'élaboration d'un Plan Directeur des Energies Renouvelables ;
Perspectives 2018	- Finaliser l'élaboration de la carte électrique ; - Coordonner la réalisation par l'INS de la 1ère phase de l'enquête nationale sur l'accès à l'énergie (ENACE) et préparer la 2ème phase ; - Poursuivre la mise en œuvre de l'initiative SE4All au Cameroun, à travers notamment l'organisation d'un atelier de lancement national et l'élaboration des documents de politique énergétique de référence.

Action 02 ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE

- Le faible taux de réalisation technique et même financier de l'électrification rurale s'explique par :
 - Retard dans la publication des marchés ;
 - Retard dans l'exécution des travaux ;
 - Le soutien réservé et limité des banques locales ;
 - Le prolongement incompréhensible du paiement des prestations aux finances ;
 - La conclusion des marchés avec des entreprises peu qualifiées ;
- Plusieurs marchés du Programme sont tombés dans la forclusion et n'ont pas été réalisés ;
- Le manque de synergie des acteurs du secteur ;
 - La faible utilisation des ressources se justifie par le fait que les financements extérieurs n'ont pas été engagés au MINEE.

engages du MINRE

OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural.								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'électrification (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 62,4		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		49.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		57.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25,12%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	29 266 228 000	25 042 447 000	23 635 158 011	19 411 377 011	18 863 488 209	18 863 488 209	80 %	97,71 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Faible taux d'accès à l'électricité ; - Nécessité d'améliorer l'accès des ménages à l'électricité ; - Insécurité dans certaines régions.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'électrification rurale de 120 localités nouvelles dans 10 régions et poursuite des 29 localités en cours d'électrification ; - la poursuite du projet d'électrification rurale décentralisée ERD RUMPI ; - l'achèvement et la réception des ouvrages du Projet d'électrification rurale par extension des réseaux interconnectés Sud et nord (PERERINS) ; - la poursuite des activités du Projet de renforcement et d'Extension des Réseaux de Transport et de Distribution (PRERETD), sur financement JICA/BAD/Etat ; - la poursuite des travaux de construction de la ligne devant alimenter la zone industrielle de Nomayos et l'électrification des localités de la zone du projet ; - la poursuite de la cartographie des infrastructures électrique à travers le projet de la carte électrique ; - la signature des protocoles d'accord avec certains partenaires pour des projets d'électrification rurale, comprenant les études, le financement et l'exécution des travaux ; - La tenue de la première conférence en vue de la recherche de financement pour la mise en œuvre du PDER validé en 2017 ;								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le faible taux de réalisation technique et même financier de l'électrification rurale s'explique par : - Retard dans la publication des marchés ; - Retard dans l'exécution des travaux ; - Le soutien réservé et limité des banques locales ; - Le prolongement incompréhensible du paiement des prestations aux finances ; - La conclusion des marchés avec des entreprises peu qualifiées; - Plusieurs marchés du Programme sont tombés dans la forclusion et n'ont pas été réalisés ; - Le manque de synergie des acteurs du secteur ; - La faible utilisation des ressources se justifie par le fait que les financements extérieurs n'ont pas été engagés au MINEE.
Perspectives 2018	- Accélérer les procédures de publication des marchés au MINMAP ; - procéder à la pré-qualification des prestataires et renforcer les capacités des ingénieurs de suivi des travaux d'électrification à travers des formations spécifiques ; - Mettre sur pied des mécanismes de collaboration entre ces acteurs (AER, EDC, ENEO, FEICOM, PNDP, Communes..) en organisant des séances de travail semestriel pour un échange d'informations. Par ailleurs, mettre à la disposition des délégations régionales, des fiches de collecte type à renseigner annuellement (mi-décembre de l'année N-1) ; - Implémenter la mise en œuvre du Plan Directeur d'Electrification Rurale (PEDER) ; - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès en zone rurale ; - Envisager un centre de formation aux métiers d'électrification rurale.

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE

- Les projets programmés en 2017 ont connu un retard de démarrage et sont en cours d'exécution ;

- Le retard dans le paiement des fonds de contrepartie du projet 166 localités

Le retard dans le paiement des fonds de contrepartie du projet 100 locales

OBJECTIF	Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation.								
Indicateur	Intitulé:		Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	13 755 000 000	13 755 000 000	23 236 735 955	23 236 735 955	23 050 033 119	23 050 033 119	99,25 %	99,19 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Absence des données de base complète sur le potentiel des énergies renouvelables ; - Absence d'un bilan des réalisations en matière des énergies renouvelables ; - Lenteur dans le processus de passation des marchés ; - Absence de ressources financières allouées aux études et au suivi de l'exécution des projets ; - Indisponibilité des équipements des énergies renouvelables sur le marché local ; - Absence d'une stratégie de recherche dans le domaine des énergies renouvelables ; - Insuffisance des dispositifs incitatifs de promotion, de facilitation et de soutien au développement des énergies renouvelables ; - Insuffisance de la main d'œuvre qualifié dans le secteur public, le secteur privé et la société civile.								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction, dans le cadre du projet 166 localités, de 165 centrales solaires photovoltaïques, pour un taux de réalisation de 99% ; - Début des constructions, dans le cadre du projet 184 localités de 56 centrales solaires photovoltaïques ; - signature des DUP des projets de construction des centrales solaires photovoltaïques à Touboro et Tignère qui seront couplées aux centrales thermiques desdites villes ; - Exécution en cours, dans le cadre du BIP 2017, des projets d'installation de 477 lampadaires solaires ; - Réalisations des travaux de plusieurs marchés passés en 2015, 2016 et 2017 pour l'installation de 519 lampadaires solaires dans douze (12) localités du Centre et du Sud et la construction de mini-centrale solaire dans une(01) localité pour une capacité de 5,14 kW ; - Poursuite de la mise en œuvre du projet d'élaboration du Plan Directeur de Développement des Energies Renouvelables en partenariat avec la KOICA (Korean International Cooperation Agency). La réception du rapport de l'étude en vue de l'élaboration du plan directeur des énergies renouvelables s'est tenue en décembre 2017; - Poursuite de la mise en œuvre du programme de développement de la micro-hydroélectricité avec des projets pilotes tels que la construction de la microcentrale hydroélectrique sur la rivière Koudini dont les études de faisabilité et les études d'APS ont été validées ; - Accompagnement des partenaires privés locaux et internationaux pour la finalisation des études de faisabilité en vue de la construction des petites centrales hydroélectriques et des réseaux électriques associés sur les sites qui sont dans la base de données de 260 sites recensés dans le cadre du projet Invest'Elec ; - Structuration du projet de construction d'un parc éolien de 42 MW sur les Monts Bamboutos, extensible à 80 MW, dont le bouclage financier est en cours ; - Poursuite des travaux pour le Développement de deux (02) petites centrales hydroélectriques avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ; - Mise en œuvre des projets de production d'énergies renouvelables avec des partenaires privés.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les projets programmés en 2017 ont connu un retard de démarrage et sont en cours d'exécution ; - Le retard dans le paiement des fonds de contrepartie du projet 166 localités
Perspectives 2018	- Poursuivre la mise en place d'un programme de développement de la micro-hydroélectricité ; - Poursuivre l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques et l'éclairage public solaire ; - Valoriser les autres formes d'énergies renouvelables (éolien, biomasse) par le développement des programmes biogaz et biocarburants, et des projets de construction des parcs éoliens.

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 423

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Responsable du programme

BILLE BILLE Claude

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base de l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques		
Indicateur	Intitulé :	Taux d'accès à l'eau potable	Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré
	Unité de mesure :	%	%
	Valeur de référence	50	37
	Année de référence	2016	
	Valeur cible	75%	60%
	Année cible	2020	
Actions du programme	Action 01 : Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies du secteur de l'eau Action 02 : Développement des infrastructures de production d'eau potable Action 03 : Développement de l'accès à l'eau potable Action 04 : Développement des infrastructures d'assainissement liquide Action 5 : Amélioration des capacités des CTD dans la gestion des ouvrages Action 6 : Développement de l'accès à l'eau pour les activités agro-sylvo-pastorales Action 7 : Suivi – évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau		
Dotations initiales	AE : 31 073 407 797	CP : 53 141 176 797	
Responsable du programme	M. BILLE BILLE Claude Directeur de la Mobilisation des Ressources en Eau (DMRE)		

OBJECTIF	Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base de l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	37.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	44.0
Indicateur	Année cible:	2018
	Intitulé:	Taux d'accès à l'eau potable (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.0
	Année de référence:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	75.0
	Année cible:	2018
	Action 01:	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU
	Action 02:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
	Action 03:	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
	Action 04:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE
DOTATIONS INITIALES	AE 74 354 471 000,06	CP 63 648 466 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BILLE BILLE Claude,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 423 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté au cours de l'année 2017 dans un contexte général caractérisé par :

- la poursuite de la mise en œuvre du PLANUT
- la persistance de l'insécurité transfrontalière, la crise dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la crise centrafricaine et leurs corollaires ;
- le suivi de la mise en œuvre du transfert de compétences et de ressources aux CTD ;
- la mise en œuvre des recommandations relatives à la réduction du nombre de forage au profit des mini-adductions d'eau potable ;
- le développement de l'accès à l'eau pour les activités agro-sylvo-pastorales à travers la mobilisation et la valorisation des eaux pluviales dans les Région ou le stress hydrique est important et où le cadre géographique est favorable
- Entrée en vigueur des APE ;
- La signature solennelle le 22 avril de l'Accord de paris sur les changements climatiques (COP 21) ;
- Situation macroéconomique du pays peu reluisante ;
- La clôture de certains de nos projets de dernière génération. C'est le cas des projets qui permettent de mettre en évidence la réalisation combinée des volets assainissement et alimentation en eau potable. Nous citerons ici le Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural (PAEPA-MRU), PAEPA MSU, DON Japonais, Don chinois, le projet SANCAM et le projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu semi-urbain qui bénéficie d'une

rallonge de quelques mois.

- L'exercice a également été marqué par la mise en œuvre d'un dialogue soutenu par le MINEE, dans le cadre du règlement des incompréhensions entre acteurs d'exécution des marchés de déplacement des réseaux d'eau potable.

Quoique la réforme des marchés publics connaisse des avancées remarquables, on continue à observer les rallonges des délais des procédures de passation des marchés d'une part, et la nécessité de renforcer les capacités techniques des services techniques.

Pour ce qui est de la décentralisation, un certain nombre de compétence et de ressources ont été transférées aux CTD. Il s'agit notamment de la poursuite de la réalisation de 09 AEP, de la réalisation de 23 nouvelles AEP, de la construction de 136 forages.

En somme, le domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide reste toujours caractérisé en 2017 par une faible mobilisation des ressources financière et donc un faible niveau d'investissement avec pour conséquence des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide en deçà des objectifs. Pour inverser ces tendances, de gros financements sont nécessaires.

Dans la perspective d'un futur meilleur, nous avons maintenu les échanges avec les partenaires : c'est le cas des initiatives en gestation pour BAKASSI, le projet d'alimentation en potable du milieu rural financé par la BID dont l'accord de prêt a été signé, c'est le cas également du projet d'AEP dans les villes clés au Cameroun dont les études sont très avancées.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'objectif du programme 423 pour l'année 2017 était d'améliorer les performances de l'année 2016 à travers l'amélioration du suivi de la mise en œuvre des projets aussi bien dans le domaine de l'eau potable que dans celui de l'assainissement liquide afin d'atteindre les cibles de 75% et de 44% respectivement. Les activités suivantes ont été engagées en 2016 dans le but d'atteindre cet objectif :

- La révision du cadre législatif du secteur de l'eau;
- La Réalisation de nouvelles mini AEP
- La poursuite de la réalisation des AEP inscrite au cours des exercices précédents,)
- Poursuite de la maturation du projet PAEPYS simultanément avec le démarrage effectif des travaux ;
- La poursuite de la mise en œuvre du PLANUT avec notamment l'achèvement de la réalisation de 900 forages dans 09 Régions et de 19 AEP dans le Nord-Ouest, la réalisation de 588 forages dans le cadre de la construction de 3000 forages dans le Septentrion, la poursuite des négociations en vue du financement des 30 AEP des dix (10) Régions du Cameroun
- La poursuite de la mise en œuvre des projets 07 centres BADEA-OFID,
- La finalisation des projets PAEPA MRU, PAEPA MSU
- La construction de forages dans le cadre de l'hydraulique rural sur BIP
- La mise en œuvre du projet IHL ;

- La clôture du projet Don Japonais 5ème phase ;
- Projet d'assainissement liquide volet urbain (Communauté Urbaine de la ville de Douala)
- Projet d'assainissement liquide (ville de Yaoundé)
- Programme WASH
- Etude de faisabilité en vue de la construction d'une station de dépotage de boues de vidange dans la ville de Yaoundé.

D'autres projets d'alimentation en eau potable ont été préparés et soumis à des partenaires financiers et techniques de plus en plus nombreux. Parmi les projets les plus avancés, nous citeront le Projet d'étude en vue de la mobilisation et de la valorisation des eaux pluviales PEMVEP.

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU	Accès à l'eau potable : 52% Accès à l'assainissement : 30%	
TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR	Accès à l'eau potable : 8% Accès à l'assainissement : 0%	
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : 132 404 926 632 (+101 331 518 835)	CP : 121 698 921 632 (+68 557 744 835)
CREDITS Consommés	AE :	CP : 119 971 523 520
TAUX DE CONSOMMATION		98,58%

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Il est difficile d'évaluer régulièrement ces indicateurs D'autres indicateurs sont proposés depuis 2016 : - Le volume d'eau mobilisé - Le nombre d'Equivalent Point d'Eau (forages, borne fontaines, branchements privés)) - Le taux de desserte (en milieu Urbain) - Le taux d'accès à l'assainissement Les résultats se justifient principalement par l'incohérence entre les activités programmées et celles budgétisés d'une part et d'autre part par l'immaturité des projets budgétisés et l'insuffisance des moyens de suivi des activités majoritairement conduite par les CTD. D'autres raisons sont évoquées pour justifier ces résultats : - Le faible impact des forages dans l'amélioration de l'accès à l'eau malgré le nombre apparemment important de forages prévus notamment dans le cadre du PLANUT - Le faible taux d'exécution - le taux élevé de pannes. Il convient aussi de signaler que ces résultats ne tiennent compte que des moyens mobilisés dans le cadre du BIP. Les actions entreprises par les autres acteurs (administration, CAMWATER, CTD dans le cadre de la coopération décentralisée, ...) ne sont pas prises en compte ici. Par ailleurs, la limite entre le milieu rural et le milieu urbain n'est pas franche. Ce résultat peut être revu à la hausse si on y intègre les résultats des autres administrations qui interviennent dans le secteur ainsi que les réalisations du Concessionnaire CAMWATER.
PERSPECTIVES POUR 2018	- améliorer la cohérence entre les activités programmées et les activités budgétisées - définir de nouveaux indicateurs qui renseigneront mieux l'impact du BIP - Améliorer Le niveau de maturation des projets - Améliorer le plan de passation des marchés ; - Solliciter des ressources conséquentes pour le suivi des projets ; - Améliorer et renforcer le cadre stratégique et législatif du sous-secteur eau et assainissement ; - Améliorer la collaboration avec les CTD.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	-	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 131 211 792 402,06	CP 120 505 787 402
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -56 857 321 402	Ecart CP -56 857 321 402
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 119 971 523 520	CP 119 971 523 520
TAUX DE CONSOMMATION	99,56 %	99,56 %
JUSTIFICATION DU		

RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Il est difficile d'évaluer régulièrement ces indicateurs D'autres indicateurs sont proposés depuis 2016 : - Le volume d'eau mobilisé - Le nombre d'Equivalent Point d'Eau (forages, borne fontaines, branchements privés)) - Le taux de desserte (en milieu Urbain) - Le taux d'accès à l'assainissement Les résultats se justifient principalement par l'incohérence entre les activités programmées et celles budgétisées d'une part et d'autre part par l'immaturité des projets budgétisés et l'insuffisance des moyens de suivi des activités majoritairement conduite par les CTD. D'autres raisons sont évoquées pour justifier ces résultats : - Le faible impact des forages dans l'amélioration de l'accès à l'eau malgré le nombre apparemment important de forages prévus notamment dans le cadre du PLANUT - Le faible taux d'exécution - le taux élevé de pannes. Il convient aussi de signaler que ces résultats ne tiennent compte que des moyens mobilisés dans le cadre du BIP. Les actions entreprises par les autres acteurs (administration, CAMWATER, CTD dans le cadre de la coopération décentralisée, ...) ne sont pas prises en compte ici. Par ailleurs, la limite entre le milieu rural et le milieu urbain n'est pas franche. Ce résultat peut être revu à la hausse si on y intègre les résultats des autres administrations qui interviennent dans le secteur ainsi que les réalisations du Concessionnaire CAMWATER.
PERSPECTIVES 2018	- améliorer la cohérence entre les activités programmées et les activités budgétisées - définir de nouveaux indicateurs qui renseigneront mieux l'impact du BIP - Améliorer Le niveau de maturation des projets - Améliorer le plan de passation des marchés ; - Solliciter des ressources conséquentes pour le suivi des projets ; - Améliorer et renforcer le cadre stratégique et législatif du sous-secteur eau et assainissement ; Améliorer la collaboration avec les CTD.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

performance du programme Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU

Le résultat obtenu se justifie à cause de la finalisation des documents stratégiques débutés dans les années antérieures.

Dans les années antérieures.

OBJECTIF	Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		doc					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-0 documents					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	507 797 000	507 797 000	132 570 470	132 570 470	107 995 468	107 995 468	81,46 %	81,46 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Aucune activité programmée dans le CDMT n'a été budgétisée dans le cadre de cette action							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	plusieurs activités relatives au fonctionnement des directions en charge de la mobilisation et de la gestion des ressources en eau ont été prises en compte.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat obtenu se justifie à cause de la finalisation des documents stratégiques débutés dans les années antérieures.							
Perspectives 2018	Réinscrire les activités relatives à l'élaboration et l'actualisation des textes et stratégies sur l'eau dans le CDMT 2018-2020							

Action 02 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Ce résultat technique se justifie par :

- La poursuite de la maturation du projet Sanaga et le démarrage effectif des travaux dont les effets sur l'indicateur de l'action ne seront perceptibles au à la fin de sa mise en œuvre
- Le financement des activités de la CAMWATER dont les résultats ne sont pas comptabilisés dans le cadre du programme 423
- L'absence de visibilité sur la majorité des activités budgétisées dans le cadre cette action

Retard dans l'attribution des Marchés.

Retard dans l'attribution des marchés.

OBJECTIF	accroitre la capacité de production d'eau potable.								
Indicateur	Intitulé:		Capacité de production installée (m3/jour)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 4,53		
	Unité de mesure		M3J						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		672400.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		938816.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		685 083 m3/jr						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	42 773 774 000	42 317 769 000	109 075 766 000	108 619 761 000	108 363 704 627	108 363 704 627	99,34 %	99,76 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la persistance de l'insécurité transfrontalière et la crise centrafricaine et leurs corollaires ; - la situation de crise dans les Région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. - Mise en œuvre du PLANUT;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Réalisation des Adductions d'Eau Potable (Poursuite des travaux lancés en 2015 et 2016) : - Réalisation de nouvelles Adduction d'Eau Potable.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat technique se justifie par : - La poursuite de la maturation du projet Sanaga et le démarrage effectif des travaux dont les effets sur l'indicateur de l'action ne seront perceptibles au à la fin de sa mise en œuvre - Le financement des activités de la CAMWATER dont les résultats ne sont pas comptabilisés dans le cadre du programme 423 - L'absence de visibilité sur la majorité des activités budgétisées dans le cadre cette action - Retard dans l'attribution des Marchés.								
Perspectives 2018	Les cibles sont estimées sur la base des activités programmées dans le cadre du CDMT et devraient être ajustées après publication de la loi des finances. Pour le projet Sanaga - finaliser les procédures de mise à disposition des sites pour permettre le démarrage effectif des travaux - Accélérer et finaliser la réalisation des études Poursuivre et finaliser la construction des AEP et forage n'ayant pas été achevé en 2017 Faire un plaidoyer pour le renforcement de la cohérence entre les étapes de programmation et de budgétisation des activités ainsi que pour le rehaussement du budget de fonctionnement nécessaires au suivi des activités.								

Action 03 DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

- Les cibles sont estimées sur la base des activités programmées dans le cadre du CDMT et du PPA 2017 et devraient être ajustées après publication de la loi des finances ;
- Le projet PAEPYS qui contribue à l'amélioration de la capacité de production journalière devrait être logé dans l'action 02 ou son impact devrait à terme contribuer à l'amélioration de l'indicateur ;
- Insuffisances des ressources permettant le déploiement des services déconcentrés sur le terrain pour le suivi de la mise en œuvre des projets. Très peu d'informations sont remontées au niveau central ;
- Faible taux d'exécution physique par les CTD

OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'eau potable.							
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (%)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	48.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	51.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	48,5						
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (%)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	52.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	55,5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	27 631 900 000,0 ₆	17 381 900 000	12 953 169 932,0 ₆	2 703 169 932	2 449 537 425	2 449 537 425	18,91 %	90,61 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Poursuite de la mise en œuvre du PLANUT ; - Transfert des compétences et des ressources au CTD.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Clôture des projets PAEPA-MSU et PAEPA MRU							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les cibles sont estimées sur la base des activités programmées dans le cadre du CDMT et du PPA 2017 et devraient être ajustées après publication de la loi des finances ; - Le projet PAEPYS qui contribue à l'amélioration de la capacité de production journalière devrait être logé dans l'action 02 ou son impact devrait à terme contribuer à l'amélioration de l'indicateur ; - Insuffisances des ressources permettant le déploiement des services déconcentrés sur le terrain pour le suivi de la mise en œuvre des projets. Très peu d'informations sont remontées au niveau central ; - Faible taux d'exécution physique par les CTD.							

Perspectives 2018	- Poursuivre le plaidoyer pour le maintien de la cohérence entre les CDMT et la loi de finances ; - Faire un plaidoyer pour améliorer la visibilité sur la réalisation financière afin que les dépenses effectuées puisse être aisément justifiées dans ce tableau ; - Reconduire les activités prévues en 2017 pour l'exercice 2018.
-------------------	---

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

- plusieurs activités d'investissement prévues dans le CDMT et dans le PPA n'ont pas été budgétisées ;
- faire un plaidoyer pour améliorer la visibilité sur la réalisation financière afin que les dépenses effectuées puissent être aisément justifiées dans ce tableau.

OBJECTIF	Améliorer l'accès à l'assainissement liquide.									
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu urbain (%)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0			
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2014								
	Valeur de référence:	29.0								
	Année cible:	2018								
	Valeur Cible	33.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-0								
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu rural (%)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0			
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2014								
	Valeur de référence:	26.0								
	Année cible:	2018								
	Valeur Cible	32.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-0								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	3 441 000 000	3 441 000 000	9 050 286 000	9 050 286 000	9 050 286 000	9 050 286 000	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Activités ou tâches relevant du domaine de l'assainissement se trouvent dans les différents projets de l'action 3.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Clôture des projets SANCAM, PAEPA MRU et PAEPA MSU									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- plusieurs activités d'investissement prévues dans le CDMT et dans le PPA n'ont pas été budgétisées ; - faire un plaidoyer pour améliorer la visibilité sur la réalisation financière afin que les dépenses effectuées puissent être aisément justifiées dans ce tableau.									
Perspectives 2018	- Reconduire les activités non budgétisées en 2018 ; - Prendre en compte d'autres activités pertinentes.									

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 424

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

Responsable du programme

OBOUNOU NDONGO Joseph René
Directeur des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Indicateur	Intitulé :	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)
	Unité de mesure :	%
	Valeur de référence	95,21
	Année de référence	2016
	Valeur cible	100
	Année cible	2018
Actions du programme	Action 01 : coordination et suivi des activités des services du Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 02 : Etudes stratégiques et planification au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 03 : Gestion financière et budgétaire au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 04 : Développement du système d'information statistique au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 05 : Amélioration du cadre du travail développement des ressources humaines Action 06 : Développement des ressources humaines Action 07 : Développement des TIC au Ministère de l'Eau et de l'Énergie Action 08 : Contrôle et audit interne au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 09 : Conseil juridique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie Action 10 : Communication et relation publique au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 11 : Gestion des ressources documentaires au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Moyens budgétisés (Dotations initiales)	AE : 26 355 884 000	CP : 26 235 884 000

Contexte de mise en œuvre	Amélioration de la gouvernance et de la qualité de la dépense publique dans le sous-secteur eau et énergie ; Amélioration du cadre de vie générale de tous les acteurs du sous-secteur Eau et Energie ; Finalisation des Etudes Complémentaire de Construction de l'immeuble ministériel abritant les services centraux ; Poursuite du programme de réhabilitation des infrastructures existantes à ces trois niveaux (central, régional et départemental) ;
Responsable du programme	M. NDJOUKE THOME Adolphe , Secrétaire Général

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	90.4000015258789
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2018
	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Action 02:	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Action 03:	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Action 04:	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Action 05:	AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL
	Action 08:	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Action 10:	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
DOTATIONS INITIALES	AE 29 779 434 000	CP 29 659 434 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OBOUNOU NDONGO Joseph René, Directeur des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme support (424) du Ministère de l'Eau et de l'Énergie a été exécuté dans un contexte général marqué par :

- L'acquisition des Motocyclettes de liaison pour les services centraux ;
- Suivi de l'ensemble des activités de la chaîne relative à la Planification, Programmation, Suivi-évaluation ;
- Le Cameroun devant organiser une réunion annuelle extraordinaire des organes statutaires du Pool Énergétique d'Afrique Centrale ;
- Contribution du ministère en terme ravitaillement en eau et énergie du navire-hôpital de

l'ONG américaine MERCY SHIPS ;

- Eparpillement des bureaux des services centraux du MINEE sur trois sites (immeuble ministériel N°1-Mvog ada et Omnisport) ;
- Besoin en matériel roulant pour le suivi des ouvrages du secteur de l'eau et de l'énergie réalisés dans les services déconcentrés ;
- L'édition et la vulgarisation du Manuel des Procédures Administratives du ministère ;
- L'étroitesse des bureaux des bâtiments abritant les directions techniques du MINEE ;
- Vétusté des bâtiments abritant une part importante des services déconcentrés du MINEE ;
- Importance des Créances de l'Etat dues aux entreprises ayant réalisés les infrastructures publiques dans le domaine de l'eau et de l'énergie ;
- Besoin en équipement techniques de contrôle et de suivi des travaux sur le terrain ;
- Progression descendante de l'enveloppe de fonctionnement allouée au MINEE.

L'acquisition des Motocyclettes de liaison pour les services centraux devra permettre un dispatching rapide et à temps de certains courriers urgents à l'extérieur du ministère.

Les contributions du Cameroun aux organismes internationaux permettent de renforcer la crédibilité de l'Etat auprès desdits organismes. Lesdites contributions ont vocation à améliorer la gouvernance et la coopération dans le sous-secteur eau et énergie.

S'agissant du bateau-navire MERCY SHIPS, le MINEE a eu à prendre en charge certaines activités pour le fonctionnement optimal du navire en terre Camerounaise relatif à la prise en charge des dépenses relatives à l'alimentation en eau potable, en énergie électrique et en carburant nécessaires au fonctionnement.

En ce qui concerne la réunion annuelle des organes statutaires du Pool Energétique d'Afrique Centrale (PEAC) qui s'est déroulé au mois de juillet au Cameroun, elle a été l'occasion non seulement à promouvoir un dialogue direct au sein l'organe, mais de passer en revue les récentes évolutions du profil des projets tout en évaluant le niveau d'exécution des prérequis restant à faire et de poursuivre l'état des lieux des projets intégrateurs dans le domaine de l'énergie électrique dans la zone de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Cette concertation est d'autant plus importante que le Cameroun présente le plus grand portefeuille de projets pour lesquels le PEAC s'est donné pour défis de trouver des financements.

L'éparpillement des bureaux des services centraux du MINEE sur trois sites faisant suite aux hautes instructions hiérarchiques de déguerpir de l'ancien site, en face du lac municipal, rend l'hébergement et l'équipement de certains services délicats. Les responsables et personnels des services centraux du MINEE ne disposent plus d'un cadre de travail adéquat. Cet état des choses a eu pour effet d'alourdir les délais de traitement de certains dossiers.

D'autre part, l'accroissement du nombre de projets à gestion décentralisée exige des services techniques déconcentrés du MINEE, une vigilance accrue dans le processus de leur passation et exécution de ces projets. Mais cette tâche continue à se heurter à la collaboration approximative des élus locaux. Bien plus, l'indisponibilité du matériel roulant nécessaire au déplacement régulier des responsables techniques compétents des services déconcentrés du MINEE rend la tâche des ingénieurs de suivi plus ardue. Ce qui a certainement eu un impact

négalif sur la qualité des ouvrages réceptionnés et le taux d'exécution physique des projets en 2017.

Par ailleurs, la dynamique descendante de l'enveloppe de fonctionnement allouée au MINEE a fortement limité le déploiement des services techniques du MINEE dans les zones reculées. Les besoins des populations les plus vulnérables des zones enclavées n'ont certainement pas été évalués de façon objective, ce qui empiète le niveau de Maturation des projets.

Toutefois, la poursuite de la redynamisation des activités destinées à la mise en œuvre effective des systèmes d'information sur l'eau et sur l'énergie a permis d'améliorer la qualité des informations et une meilleure orientation de la stratégie sectorielle du sous-secteur Eau et Énergie.

Toutes ces péripéties ont de manière significative impacté positivement ou négativement selon le cas, la performance globale du programme 424 et par conséquent celle du sous-secteur Eau et Énergie.

Enfin, l'année 2017 marquait la deuxième année budgétaire du second triennat et le premier phasage de la vision horizon 2035 du DSCE. L'occasion était donc indiquée de dresser un bilan positif ou négatif selon les cas du sous-secteur Eau et Énergie dans la contribution de l'atteinte des objectifs fixés. Ainsi, les Autorisations d'Engagement (AE) de certaines activités pluriannuelles ont poursuivi leur exécution autours de la deuxième année du second triennat.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le programme 424 « **Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-secteur Eau et Énergie** » a pour objectifs depuis 2013, d'assurer la coordination des services et d'améliorer la mise en œuvre effective des programmes au sein du Ministère de l'Eau et de l'Énergie. Pour y parvenir diverses activités ont été menées en 2017 à travers dix actions.

- En ce qui concerne l'action 1 « **Coordination et suivi des activités des services du Ministère de l'Eau et de l'Énergie** », des missions de suivi et d'évaluation des activités ont été menées permettant ainsi de relever le taux de réalisation physique de plusieurs projets. Des missions de contrôle et d'audit des services centraux, déconcentrés et des structures sous tutelle ou rattachées au MINEE ont été effectuées afin d'améliorer la gouvernance dans le sous-secteur.

- Pour ce qui est de l'action 2 : « **Études stratégiques et planification au Ministère de l'Eau et de l'Énergie** », les activités de prospective, de programmation et de budgétisation ont été coordonnées au sein de la chaîne PPBS et leur réalisation a été faite par les services compétents du MINEE. A ce titre, le rapport sur la revue des programmes et actions, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme ont été validés lors des Conférences Elargies de Programmes et les documents inhérents aux passages du Ministre devant les différentes commissions du budget et des finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat se sont faites dans les délais. D'autres études d'avant-projet de 100 projets d'électrification rurale, d'installation de lampadaires solaires dans 27 localités et de construction de 51 systèmes d'alimentation en eau

potable ont été réalisés et inscrits dans le budget 2018 du MINEE.

- S'agissant de l'action 3 : « **Gestion financière et budgétaire au Ministère de l'Eau et de l'Énergie** », sa mise en œuvre s'est faite dans le strict respect des contraintes budgétaires imposées par la diminution de l'enveloppe budgétaire. Les traditionnelles missions de collecte des données stratégiques en vue de la préparation, du suivi-évaluation du budget ont été réalisées et les conclusions desdites missions ont permis de résorber plusieurs problèmes. Notamment, les assignations administratives et comptables erronées de certaines autorisations de dépenses empêchant ainsi l'exécution des projets. Par ailleurs, des délégations ponctuelles et des virements de crédits à l'intérieur des programmes ont été faites à l'effet de régler diverses créances et de répondre aux sollicitations des services centraux et déconcentrés ainsi que des structures rattachées au MINEE.

- Dans le cadre de l'action 4 : « **Développement du système d'information statistique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie** », beaucoup de blocages lors de la procédure de passation du marché. Le marché a été passé une première fois puis annulé, la seconde fois on était proche de la date limite de clôture des engagements.

En 2017, la Cellule du Système National d'Information Energétique (CSNIE) a reçu allocation budgétaire d'un montant initial de 50.000.000 F CFA qui a ensuite été révisé à un montant nul. Cependant quelques activités ont pu être menées avec le reliquat des fonds de l'exercice 2016. L'on peut par exemple citer :

- la deuxième phase de collecte des données pour obtenir des informations supplémentaires qui ont permis de rédiger le bilan énergétique et l'Atlas des principales infrastructures du secteur de l'énergie ;
- la rédaction de la première mouture du bilan énergétique par le personnel de la Cellule du Système National d'Information Energétique. La mise à disposition de deux nouvelles statisticiennes au sein de l'équipe a permis d'améliorer significativement la qualité du document ;
- la rédaction de la première mouture de l'Atlas des principales infrastructures du secteur de l'énergie avec l'assistance d'un bureau d'études ;
- deux ateliers de validation ont été organisés avec la participation des acteurs clés du secteur de l'énergie qui ont apportés des observations ayant permis d'améliorer considérablement le document ;

le groupe de travail, composé de la CSNIE et les directions techniques du MINEE (DEL, DPPG, DERME, DAG et DAJ, a tenu des réunions de relecture pour se rassurer que les observations retenues lors des ateliers de validation avaient été prise en compte par la CSNIE.

- En ce qui concerne l'action 5 : « Amélioration du cadre du travail », la construction (première phase des travaux) de 04 délégations départementales (DD Boumba et Ngoko, DD Mayo Louti, DD Donga Mantung et DD Koung-Khi) et poursuite et finalisation de la construction des travaux de 06 délégations départementales (DD Mefou et Afamba, DD Nyong et So'o, DD

Mayo Tsanaga, DD Ndé, DD Noun et DD Océan) ; Ce pendant, des travaux d'extension de la délégation régionale de l'Est, de travaux de construction de la clôture de la délégation départementale du Nyong et So'o ont été bouclés. Par ailleurs, les travaux d'aménagement et réfection des bureaux de la délégation régionale du Nord-Ouest et de 04 délégations départementales dont celle du Mbéré, de la Mefou et Akono, du Moungo et du Haut Nyong ont été réalisés; il y a lieu de noter l'acquisition des mobiliers de bureau dans les services centraux, dans 15 délégations départementales dont (Mayo Banyo ; Haute Sanaga ; Mbam et Kim ; Mefou et Akono ; Mayo Kani ; Logone et Chari ; Mayo Tsanaga ; Mayo Louti ; Mayo Rey ; Menoua ; Noun ; Koung-Khi ; Vallée du Ntem ; Mvila ; Koupe Manengouba) et Acquisition d'un d'un groupe électrogène comme source d'électricité de secours à la délégation départementale de la Menoua ;

- S'agissant de l'Action 6 : **Développement des ressources humaines**, la principale activité menée s'est articulée autour de l'actualisation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de formation triennal 2016-2019 du MINEE. Ainsi, un nouveau panel de formations techniques et générales toujours plus pointue a été retenu dans le nouveau plan afin de renforcer les capacités intellectuelles du personnel et améliorer leur rendement. À ce titre, plusieurs responsables de rangs divers et des personnels des services centraux et déconcentrés ont pu bénéficier des formations individuelles ou collectives à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le fichier solde des personnels emmargeant dans le chapitre 32 de l'Etat a été assaini.

- Pour ce qui est de l'Action 7 : **Développement des TIC au Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, 20 ordinateurs complets, 20 onduleurs et 20 imprimantes ont été acquis pour le renforcement du parc informatique des services déconcentrés du Ministère de l'Eau et de l'Énergie. Plusieurs matériels informatiques ont été acquis pour le compte des services centraux du MINEE. Il y a lieu de relever que la délégation départementale du Noun est désormais connectée au réseau Internet afin de permettre les échanges avec les autres services. D'autre part, les travaux assortis des Termes De Référence, des Dossiers d'Appel d'Offres ont été réalisés en vue de la sécurisation et l'assainissement du système informatique du MINEE.

- En ce qui concerne l'Action 8 : **Contrôle et audit interne au Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, le contrôle et le suivi-évaluation des grands projets sous la tutelle technique et financière du MINEE ont été assurés par les services techniques compétents du MINEE. En plus, Le Manuel de Procédure Administrative a été validé et édité et sa vulgarisation est en attente de financement. De même, la finalisation de l'édition du guide de l'utilisateur est imminente et sa mise à disposition au service des usagers est attendue. Des missions relatives à l'évaluation des activités de la gouvernance ont été effectuées.

- En ce qui concerne l'action 9 : **Conseil juridique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, le MINEE a poursuivi plusieurs de ses affaires (Ex Ex temporaires du MINEE, ONAMBELE

BINDZI ; etc...) devant les juridictions y relatives. Par ailleurs, le MINEE a contribué à l'élaboration de plusieurs nouveaux textes et statuts des sociétés parapubliques et administration sous sa tutelle dont : le Décret portant approbation des nouveaux statuts et reversement des activités de la Camerounaise des Eaux (CDE) à la Cameroon Water Utilities (CAMWATER) ; projet de Décret Présidentiel portant approbation de statut et de création de la future société Hydro Memve'ele ; etc...

- S'agissant de l'Action 10 : **Communication et relation publique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie,**

- Le personnel de la Cellule de Communication n'est pas suffisamment outillé pour faire face aux exigences de la communication à l'ère des Technologies de l'Information et de la Communication (pas de téléphone, pas de connexion stable, pas de compétence avéré en médias sociaux, pas d'appareils : ordinateurs, tablettes, appareils photos, etc.)
- Le personnel de la Cellule de Communication ne dispose pas des outils pour assurer la veille médiatique et le monitoring (pas de poste radio, pas de poste télé, etc)
- Le personnel de la Cellule de Communication ne dispose pas d'outil de conception des supports de monitoring : pas de photocopieuse, pas de scanner, pas de logiciels de communication sur le peu d'ordinateur existant...)
- La Cellule de Communication ne dispose pas de moyens pour rassembler l'ensemble de commodité nécessaire pour assurer les Relations Presse
- La Cellule de Communication ne produit plus les supports radios. La vidéothèque et la filmothèque sont presque vides. etc...

- Pour finir, au niveau de l'action 11 intitulé « **Gestion des ressources documentaires, le Ministère de l'Eau et de l'Énergie** » il n'a été mené aucune activité dans le cadre de cette action au titre de l'exercice 2017. Pourtant, le niveau du système d'archivage du MINEE demeure encore un frein dans la célérité, le suivi et la consultation des dossiers administratifs. Il serait souhaitable que cette activité soit budgétisée dans les années à venir afin de relever la proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE.

Le constat qui est fait à l'issue de la mise en œuvre des différentes activités inscrites dans la feuille de route 2017 du programme support du Ministère de l'Eau et de l'Énergie, fait apparaître des avancées notables dans la réalisation de diverses activités à travers les unités physiques commandées dont la réalisation a été mise en exergue précédemment. Le taux de réalisation physico-financier des activités du programme 4 a atteint 97,97%.

Par ailleurs cette performance a été rendue possible grâce à la collaboration franche des responsables des structures en charge du suivi et des actions qui en sont issues ; l'appropriation par le contrôleur de gestion de ses responsabilités managériale et auditrice, une utilisation plus judicieuse des moyens affectés à ce programme ; une appropriation progressive des mécanismes actualisés et des outils du second triennat à travers le budget programme.

Analyse de la performance globale du Programme 424

Résultat technique obtenu	Taux d'exécution physico-financière du budget : 90,04%
---------------------------	--

(au 31 décembre 2017)		
Taux de réalisation de l'indicateur	le taux de réalisation de cet indicateur est de 92.6%	
Dotation de crédits révisés (écarts = Dot. init – Dot rev.)	AE : 59 854 542 760 Ecart AE :(49 106 563 723)	CP : 55 839 542 760 Ecart CP :(49 106 563 723)
Crédits consommés	AE : 50 913 673 614	CP : 50 913 673 614
Taux de consommation	97,41%	97,81%
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	- Le taux d'exécution physico-financière du budget dont l'objectif recherché est de 100% à l'horizon 2018 s'est réalisé à hauteur de 92,6% soit une baisse de 1,64 points par rapport au niveau atteint l'année dernière. Cette chute du taux d'exécution du budget s'explique en partie par le très faible niveau d'exécution des projets à gestion déconcentrée. Ainsi, plus de 4 milliards de FCFA n'ont pas pu être engagés et sont tombés dans le clos en raison de l'attribution tardive des marchés y relatifs ; - Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisée dont les services compétents du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement ; - La mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrés et décentralisés a entaillé suffisamment leur exécution physique.	
Perspectives	- Renforcer les capacités de tous les acteurs (étatiques) dans tous les domaines du sous-secteur Eau et Énergie ; - Améliorer de la gouvernance du sous-secteur eau et énergie ; - Améliorer du cadre de vie générale de tous les acteurs ; - Améliorer la qualité de la dépense publique ; - Automatiser la gestion des archives et de la documentation ; - Organiser les cadres de concertation mensuelle pour un suivi optimal de l'exécution du budget.	

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	94,27%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92,6	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 30 387 450 596	CP 30 267 450 596
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -608 016 596	Ecart CP -608 016 596
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 29 600 477 412	CP 29 600 477 412
TAUX DE CONSOMMATION	97,8 %	97,8 %

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le taux d'exécution physico-financière du budget dont l'objectif recherché est de 100% à l'horizon 2018 s'est réalisé à hauteur de 92,6% soit une baisse de 1,64 points par rapport au niveau atteint l'année dernière. Cette chute du taux d'exécution du budget s'explique en partie par le très faible niveau d'exécution des projets à gestion déconcentrée. Ainsi, plus de 4 milliards de FCFA n'ont pas pu être engagés et sont tombés dans le clos en raison de l'attribution tardive des marchés y relatifs ; - Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisée dont les services compétents du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement ; La mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrés et décentralisés a entaillé suffisamment leur exécution physique.
PERSPECTIVES 2018	- Renforcer les capacités de tous les acteurs (étatiques) dans tous les domaines du sous-secteur Eau et Énergie ; - Améliorer de la gouvernance du sous-secteur eau et énergie ; - Améliorer du cadre de vie générale de tous les acteurs ; - Améliorer la qualité de la dépense publique ; - Automatiser la gestion des archives et de la documentation ; Organiser les cadres de concertation mensuelle pour un suivi optimal de l'exécution du budget.

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

performance du programme Gouvernance et appui institutionnel dans le sous secteur de Eau et Energie

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

- Suivi harmonieux du niveau d'avancement des projets du PLANUT ;
- Le dispositif de pilotage de la performance est progressivement en train d'être mis en place. Les contrôleurs de gestion ont été désignés et chacun appuie le responsable du programme dans l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. La réunion annuelle des organes statutaires du Pool Energétique d'Afrique Centrale s'est tenue en présence de tous les membres de l'organe ;
- Le navire-hôpital de l'ONG MERCY SHIPS est suffisamment ravitaillé en carburant et en eau potable.

carburant et en eau potable.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 115	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		65.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Sur les 04 activités prévues, 3 ont été totalement réalisées et la troisième est suffisamment avancée. Soit un taux de 75%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	23 728 000 000	23 728 000 000	23 707 755 887	23 707 755 887	23 637 995 607	23 637 995 607	99,7 %	99,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- performance administrative du Ministère de l'Eau et de l'Energie ; - Accélération de la Croissance Économique et l'emploi ; - respect des engagements financiers de l'Etat du Cameroun en tant que pays membre et maillon essentiel de coopération sous régionale dans les domaines de l'eau et de l'énergie; - poursuite de la mise en œuvre du dispositif complet de pilotage de la performance ; arriérés importants dus par l'Etat du Cameroun aux organismes internationaux de l'eau et de l'énergie ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Le taux d'exécution physico-financière du budget dont l'objectif recherché est de 100% à l'horizon 2018 s'est réalisé à hauteur de 92,6% soit une baisse de 1,64 points par rapport au niveau atteint l'année dernière. Cette chute du taux d'exécution du budget s'explique en partie par le très faible niveau d'exécution des projets à gestion déconcentrée. Ainsi, plus de 4 milliards de FCFA n'ont pas pu être engagés et sont tombés dans le clos en raison de l'attribution tardive des marchés y relatifs ; - Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisée dont les services compétents du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement ; La mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrés et décentralisés a entaillé suffisamment leur exécution physique.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Suivi harmonieux du niveau d'avancement des projets du PLANUT ; - Le dispositif de pilotage de la performance est progressivement en train d'être mis en place. Les contrôleurs de gestion ont été désignés et chacun appuie le responsable du programme dans l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. La réunion annuelle des organes statutaires du Pool Energétique d'Afrique Centrale s'est tenue en présence de tous les membres de l'organe ; Le navire-hôpital de l'ONG MERCY SHIPS est suffisamment ravitaillé en carburant et en eau potable.
Perspectives 2018	- doter des moyens logistiques aux différents acteurs de la chaîne de suivi pour plus d'efficacité - Doter de nouveaux véhicules de fonction et de mission pour le contrôle et le suivi des projets aux Services Départementaux du MINEE ; - Acquisition des motocyclettes de liaison pour les services centraux ; - Poursuivre la mise à jour de l'application de gestion de personnel (SIGIPES) au MINEE ; - Poursuite des activités relatives au protocole d'accord à travers le raccordement du UP Center de l'ONG MERCY basé à l'hôpital district de Nylon à Douala ; - Renforcement du leadership de l'Etat du Cameroun auprès des organismes internationaux du sous-secteur de l'énergie et de l'eau.

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

plusieurs autres activités ont été menées, en régie et avec l'encadrement des équipes du MINEPAT et du MINFI. Il s'agit de :

- Le suivi des activités de budgétisation en vue de l'élaboration du journal des projets 2018 ;
- l'évaluation de la chaîne des résultats 2016 du MINEE ;
- l'élaboration de la revue des programmes 2016 du MINEE ;
- l'actualisation du CDMT 2018 – 2020 du MINEE.

- l'actualisation du CDMT 2018 – 2020 du MINEE.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		12.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 documents élaborés					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	49 997 389	49 997 389	49 997 389	49 997 389	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La consolidation du Nouveau Régime Financier de l'Etat dont le déploiement au sein des Administrations a été renforcé par des actes du Chef de l'Etat (lettres circulaires n°001/CAB/PR du 13 août 2015 et n°001/CAB/PRC du 28 juillet 2016, relatives à la préparation du budget pour l'exercice 2016 et 2017 respectivement) et du Premier Ministre (lettre circulaire n°004/CAB/PM du 19 août 2014 relative à l'élaboration des CDMT). Ces actes confirment la nécessité d'inscrire dans le budget de l'Etat, des projets d'investissement publics disposant d'éléments de maturité nécessaires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Suivi régulier de la mise en œuvre de la feuille de route ; - Suivi de la mise en œuvre du plan de passation des marchés ; - Harmonisation de la chaine des responsabilités ; - Arbitrage nécessaire à la répartition de l'enveloppe budgétaire 2018 ; - Elaboration et validation des documents de programmation lors des Conférences Elargies des Programmes ; - Actualisation de la valeur des indicateurs de résultats et l'objectif des programmes et actions ; Préparation des documents de plaidoyer budgétaire devant la commission des finances et du budget du Senat et de l'Assemblée National ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	plusieurs autres activités ont été menées, en régie et avec l'encadrement des équipes du MINEPAT et du MINFI. Il s'agit de : - Le suivi des activités de budgétisation en vue de l'élaboration du journal des projets 2018 ; - l'évaluation de la chaîne des résultats 2016 du MINEE ; - l'élaboration de la revue des programmes 2016 du MINEE ; l'actualisation du CDMT 2018 – 2020 du MINEE.							

Perspectives 2018	En perspectives à l'élaboration du budget 2018, plusieurs activités avaient été proposées dans cette action pendant la phase de programmation des investissements 2017 – 2019. Ce sont : - la revue 2018 des programmes et l'actualisation du CDMT 2019 – 2021 du MINEE ; - l'actualisation des indicateurs de performance du sous-secteur Eau et Energie ; - l'identification et l'élaboration des normes dans le sous-secteur Eau et Energie ; - l'état des lieux et la revue de la coopération dans le sous-secteur Eau et Energie ; l'organisation et la participation aux échanges de coopération.
-------------------	---

Action 03**GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

Les trois documents de reporting et de plaidoyer budgétaire ont été élaborés et soumis aux institutions compétentes. Les ressources budgétaires ont été réparties au sein des structures centrales et déconcentrés du MINEE et leur exécution suivie à intervalle de temps régulier. Les créances dues à la réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'énergie solaire qui se sont accumulés ont été réglées en partie. Et, une programmation échelonnée a été faite pour l'apurement intégral. Des virements de crédits ont été faits à l'effet de pallier à certaines insuffisances et de répondre aux sollicitations ponctuelles.

certaines insuffisances et de répondre aux sollicitations ponctuelles.

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 779 188 000	4 779 188 000	4 600 392 407	4 600 392 407	4 002 376 381	4 002 376 381	87 %	87 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Réduction progressive de l'enveloppe budgétaire 2016 allouée au fonctionnement du MINEE ; Importance des créances accumulées.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Règlement de certaines créances dues aux droits de régulation des marchés publics, et certaines dépenses engagées non ordonnancées et crédits reportés relatifs aux projets d'hydraulique et d'énergie pour un montant cumulé d'un milliard deux cent soixante-treize mille trois cent trente-neuf (1 000 273 339) de FCFA ; - Paiement des droits de régularisation des marchés publics - Inscription des activités majeures du Ministre de l'Eau et de l'Energie dans la Loi des finances 2017 ; - Exécution du BIP 2016 à hauteur de 92,6% ; - Organisation de plusieurs séminaires et stages de formation ; Remontée des informations stratégiques émanant des sociétés et projets à financement conjoint en vue de l'évaluation de leur performance et la programmation de leurs activités 2017.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les trois documents de reporting et de plaidoyer budgétaire ont été élaborés et soumis aux institutions compétentes. Les ressources budgétaires ont été réparties au sein des structures centrales et déconcentrés du MINEE et leur exécution suivie à intervalle de temps régulier. Les créances dues à la réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'énergie solaire qui se sont accumulés ont été réglées en partie. Et, une programmation échelonnée a été faite pour l'apurement intégral. Des virements de crédits ont été faits à l'effet de pallier à certaines insuffisances et de répondre aux sollicitations ponctuelles.								

Perspectives 2018	- Améliorer la qualité de la dépense à travers des mécanismes en amont d'incitation à la maturation des projets ; - Amélioration la qualité des informations contenues dans les documents de programmation budgétaire ; - Mettre en place un cadre de concertation entre tous les acteurs intervenants dans le BIP du chapitre 32 ; Gestion optimale des créances en cours et nouvelles du Ministère de l'Eau et de l'Energie.
-------------------	--

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

- Après la préparation des outils de collecte de données (questionnaires, maquette du rapport sur la situation énergétique, etc), la collecte s'est effectivement déroulée en deux phases ;
- Traitement et analyse des données collectées ;
- Rédaction des moutures du Bilan Energétique et de l'Atlas des principales infrastructures du secteur de l'énergie ;
- L'élaboration de l'Atlas des principales infrastructures s'est faite avec l'appui d'un Expert en Système d'Information Géographique.

Expert en Système d'Information Géographique.								
OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Production du Bilan énergétique et de l'Atlas des principales infrastructures du secteur de l'énergie					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	850 000 000	850 000 000	850 000 000	850 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le développement des systèmes d'information statistique dans le sous-secteur Eau et Energie a pour objectif de produire des documents statistiques permettant la prise de décision, la planification, la prospective et le choix des investissements à court, moyen et long terme ; L'absence des indicateurs renseignés dans la chaîne des résultats ne permet pas d'évaluer les efforts dans le sous-secteur Eau et Energie. Par conséquent, il serait souhaitable de doter les cellules statistiques des moyens financiers conséquents tel que recommandé par le CIEP.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Diagnostic approfondi du système d'information sur l'Eau du MINEE ; - Consolidation et traitement des données disponibles à la Cellule du système d'information sur l'Eau ; - Elaboration d'un référentiel national des données sur l'Eau ; - Elaboration du cahier de charges du portail national des données sur l'Eau ; - Elaboration du Document projet SINEAU - Rédaction de la mouture du Bilan Energétique du Cameroun, édition 2017 et de l'Atlas des principales infrastructures du secteur de l'énergie ; Organisation des missions de collecte des données liées à l'énergie dans tout le Cameroun auprès des administrations, entreprises publiques, parapubliques et privées ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Après la préparation des outils de collecte de données (questionnaires, maquette du rapport sur la situation énergétique, etc), la collecte s'est effectivement déroulée en deux phases ; - Traitement et analyse des données collectées ; - Rédaction des moutures du Bilan Energétique et de l'Atlas des principales infrastructures du secteur de l'énergie ; L'élaboration de l'Atlas des principales infrastructures s'est faite avec l'appui d'un Expert en Système d'Information Géographique							

Perspectives 2018	- Diffuser les différents documents élaborés par la Cellule du Système d'Information Energétique ; - Elaborer le Bilan Energétique, édition 2017 ; - Elaborer l'Annuaire Statistique de l'énergie, édition 2017 ; - Conception du Système d'Information Géographique : Web Mapping ; Elaboration d'une Base de Données des statistiques énergétiques.
-------------------	---

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL

- La passation effective et à temps des marchés et bons de commandes administratifs pour les acquisitions de biens et services ;
- La consommation rationnelle et totale des crédits alloués aux services déconcentrés ;
- néanmoins, faible taux de réalisation physique et financier dans la construction des délégations départementales du Nkam, du Noun, du Dja & Lobo et du Dja et Lobo.

Lobo.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2018						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		45 tâches sur 45 prévues ont été réalisées (37,5%)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	902 246 000	782 246 000	889 326 795	769 326 795	770 129 917	770 129 917	86,6 %	86,6 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La vétusté et l'exiguïté des locaux ; - Besoins en matériel de bureau et d'équipements pour le bon fonctionnement des services du MINEE ; - Besoins en infrastructures adéquates pour l'amélioration de l'habitat des services déconcentrés du MINEE ; Eparpillement des services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans plusieurs sites, dont deux ne respectent pas les conditions idéales de travail.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Réfection de certains bureaux des bâtiments annexes abritant certaines directions techniques du MINEE à l'omnisport et à Mvog-ada ; - Aménagement et réfection des bureaux de la délégation régionale du Nord-Ouest et de 04 délégations départementales. Celles du Mbéré, de la Mefou et Akono, du Mounjo et du Haut Nyong ; - Acquisition des mobiliers de bureau dans les services centraux, dans 15 délégations départementales dont (Mayo Banyo ; Haute Sanaga ; Mbam et Kim ; Mefou et Akono ; Mayo Kani ; Logone et Chari ; Mayo Tsanaga ; Mayo Louti ; Mayo Rey ; Menoua ; Noun ; Koung-Khi ; Vallée du Ntem ; Mvila ; Koupe Manengouba) ; - Acquisition d'un d'un groupe électrogène comme source d'électricité de secours à la délégation départementale de la Menoua ; - Début de construction (première phase des travaux) de 04 délégations départementales (DD Boumba et Ngoko, DD Mayo Louti, DD Donga Mantung et DD Koung-Khi) et poursuite de la construction des travaux de 06 délégations départementales (DD Mefou et Afamba, DD Nyong et So'o, DD Mayo Tsanaga, DD Ndé, DD Noun et DD Océan) ; - Travaux d'extension de la délégation régionale de l'Est ; Travaux de construction de la clôture de la délégation départementale du Nyong et So'o.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- La passation effective et à temps des marchés et bons de commandes administratifs pour les acquisitions de biens et services ; - La consommation rationnelle et totale des crédits alloués aux services déconcentrés ; néanmoins, faible taux de réalisation physique et financier dans la construction des délégations départementales du Nkam, du Noun, du Dja & Lobo et du Dja et Lobo.								

Perspectives 2018	- Démarrer effectivement la construction de l'immeuble ministériel et recruter les différents bureaux de contrôle, d'études et de maîtrise d'œuvre ; - Acquérir les véhicules de fonction et de mission pour les délégués départementaux; - Acquisition du matériel technique de suivi de la qualité de l'eau, des produits pétroliers et des installations électriques ; - Finalisation des travaux de construction de quatre (04) Délégations Départementales en cours et lancement des travaux de construction de 06 nouvelles délégations départementales; Poursuite des mesures de sécurisation juridique des terrains devant abriter les services déconcentrés du MINEE.
-------------------	---

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

- Bien que les ressources ont été mobilisées tardivement, les activités ont pu être réalisées ;
- La diligence dans les procédures administratives pour les personnels du MINEE et les usagers ;
- Rapport détaillé et plaquette photographique des ouvrages des grands projets.

Rapport détaillé et plaquette photographique des ouvrages des grands projets.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 87,5	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		7 rapports ont été rendus					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	170 000 000	170 000 000	169 999 683	169 999 683	169 999 683	169 999 683	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Opérationnalisation des politiques et stratégies du sous-secteur eau et énergie ; - lancement de plusieurs grands projets dits de seconde génération ; - inexistence d'un cadre réglementaire du circuit de traitement des dossiers au Ministère de l'Eau et de l'Energie ; - révision du texte régissant le secteur de l'Electricité ; usagers très peu renseignés sur les services rendus par le MINEE.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Manuel de Procédures Administratives du MINEE élaboré et en attente de vulgarisation; Contrôle et suivi des grands Projets du Sous-secteur Eau et Energie effectués ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Bien que les ressources ont été mobilisées tardivement, les activités ont pu être réalisées ; - La diligence dans les procédures administratives pour les personnels du MINEE et les usagers ; Rapport détaillé et plaquette photographique des ouvrages des grands projets.							
Perspectives 2018	- Vulgariser le Manuel de Procédures Administratives du sous-secteur Eau et Energie ; - Mettre à la disposition des services de l'inspection du MINEE un pick up pour la collecte des données, les missions de contrôle et d'inspection des ouvrages d'hydrauliques et énergétiques ; Accroître le nombre de descentes dans le site des projets en augmentant les ressources financières y relatives.							

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

- L'information du public sur la mise en œuvre de la politique gouvernemental en matière d'eau et d'électricité à travers diverses plateformes d'échanges s'est déroulée dans la mesure des moyens alloués à cette action. A cet effet, des publications sur des supports numériques, analogique et papier presse ont été réalisées dans les organes de presses et communications nationales et internationales. Car la médiascope a été satisfaisante.

- Veille médiatique est toujours assurée.

Veille médiatique est toujours assurée.

OBJECTIF	Accroitre la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'energie							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 86,66	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Toutes les manifestations prévues ont été médiatiquement couvert (donc 13 activités) 100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 000 000	100 000 000	119 978 435	119 978 435	119 978 435	119 978 435	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'exigence de l'intensification de la communication et la vulgarisation des actions menées dans le sous-secteur eau et énergie en vue de sensibiliser l'opinion publique nationale.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Couvertures médiatiques des activités et évènements présidés par le MINEE, notamment : - cérémonie de présentation des vœux au Ministre de l'Eau et de l'Energie ; - visite du Chantier du Projet d'Alimentation et Eau Potable de la Ville de Yaoundé et ses environs à partir du Fleuve Sanaga (12 avril 2017) ; - signature du contrat d'achat d'électricité entre le projet Makay et ENEO (13 avril 2017) ; - signature convention de concession de production de l'énergie électrique de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont (20 avril 2017) ; - célébration de Journée Internationale du Travail - Visite du barrage hydroélectrique de Lagdo (29 mai 2017) - POOL énergétique d'Afrique Central (05 juin 2017) - Les audiences avec les Différents ambassadeurs - La cérémonie d'installation des personnels nommés - Déplacement interministériel d'appréciation des problèmes d'eau, d'énergie, d'agriculture, de pêche et d'élevage dans les régions septentrionales (fin décembre 2017) - Production de l'agenda 2018 du MINEE ; - diverses insertions publicitaires et informationnelles publiées ou éditées dans plusieurs organes de presses nationaux et internationaux ; Production d'un magazine du MINEE "H2O".							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'information du public sur la mise en œuvre de la politique gouvernemental en matière d'eau et d'électricité à travers diverses plateformes d'échanges s'est déroulée dans la mesure des moyens alloués à cette action. A cet effet, des publications sur des supports numériques, analogique et papier presse ont été réalisées dans les organes de presses et communications nationales et internationales. Car la médiascopie a été satisfaisante. Veille médiatique est toujours assurée.							

Perspectives 2018	- Maitrise de la communication publique dans le domaine de l'accès à l'eau potable et la fourniture des services énergétique de base ; - Production d'une édition spéciale du magazine et d'une plaquette de présentation du MINEE ; - Actualisation les informations du sous-secteur Eau et Energie dans médias de communication en ligne ; - Projection des films documentaires relatifs au domaine de l'eau et de l'assainissement de l'électricité et des produits pétroliers.
-------------------	--

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

L'évaluation de la mise en œuvre du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2017 du Ministère de l'Eau et de l'Energie, à travers le présent Rapport Annuel de Performance (RAP) permet de relever qu'au 04 juillet 2018, la somme de cent trente- huit milliards cinq cent huit millions quatre cent quarante deux mille cinq cent soixante treize (138 708 442 573) francs CFA a été engagée soit un taux d'engagement de 27.41% et deux cent quatre vingt et trois milliards quatre cent cinquante neuf millions cinq cent dix- huit mille quatre cent francs CFA (283 459 518 400) a été ordonnancée soit un taux d'ordonnancement de 99.2% le tout pour un taux de réalisation physique des activités du Budget 2017. Ce taux de consommation démontre avec suffisance les avancées observées dans l'atteinte des objectifs stratégiques inscrits dans le PPA 2017.

Aussi, la mise en œuvre des projets inscrits dans le PPA du MINEE, a permis de constater d'une part le rapprochement de certains effets obtenus avec les objectifs stratégiques initiaux, et d'autre part la persistance de quelques difficultés.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin de résorber le déficit énergétique actuel et de garantir à la population un accès à l'eau potable et à l'assainissement, le Ministère de l'Eau et de l'Energie s'est fixé pour objectif stratégique dans le cadre de sa politique de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'énergie de :

- accroître significativement l'offre d'énergie ;
 - améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie ;
 - améliorer l'assainissement et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques, et
 - améliorer les moyens de mise en œuvre des politiques du sous-secteur Eau et Energie.
- Arrivé au terme de l'exercice 2017, il y a lieu de constater que :
- S'agissant de l'accroissement de l'offre d'énergie : la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale est de 1680 000 tonnes équivalent pétrole (tep) en 2017. Ce taux n'a pas changé par rapport à l'objectif de 1 810 000 Tep en 2016, le taux de réalisation est de 0% dans la mesure où le résultat obtenu au 31 décembre 2017 est resté statique. L'année 2017 n'a connu aucune mise en service de nouvelles installations de production électrique, malgré la mise en eau de Lom Pangar qui a créé un appoint de 84 MW supplémentaires sur les barrages de Song loulou et d'Edéa. Par ailleurs, en attendant la finalisation du projet d'extension de la SONARA, la capacité de raffinage est également restée la même en 2016 et en 2017. Pour pallier au déficit des capacités de stockage des produits pétroliers, deux réservoirs de 10.2500 m3 ont été construits et mis en service au dépôt de Douala-Mboppi.
 - les travaux de construction de nouveaux ouvrages destinés à accroître significativement l'offre en énergie se poursuivent notamment les projets Lom Pangar avec la construction de l'usine de pied, Mekin avec la finalisation des tests en charge nécessaire pour l'injection au RIS, ainsi que l'étude d'intégration au réseau et Memve'ele avec la construction des lignes

d'évacuation.

- Pour réduire le déficit actuel de production d'énergie et éviter que celui-ci ne se perpétue, d'importants efforts ont été consentis afin d'accélérer l'exécution des projets de centrales électriques en cours de construction.
- En outre, les travaux de construction des aménagements hydroélectriques de Lom Pangar, de Memve'ele se sont poursuivis et toutes les mesures ont été prises en vue du respect de leur calendrier de mise en service.
- S'agissant des produits pétroliers, les quantités de combustibles mis à la consommation se sont élevées à 2 187 464 m³ pour les produits pétroliers blancs et 79 859 Tonnes métriques TM pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Concernant l'amélioration de l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie : le taux d'accès à l'énergie électrique est passé de 63.57% en 2016 à 64.3% en 2017, soit un taux de réalisation technique de 76,5%. Le volume de GPL mis à la consommation est passé de 93 981 TM en 2016 à 103 359 TM en 2017, soit une hausse d'environ 10% par rapport à 2016. Ces résultats s'expliquent d'une part, par le respect des programmes des importations qui ont permis de supprimer les pénuries habituellement observées, et d'autre part, par l'entrée d'un nouveau opérateur à l'instar du Marketer Green Oil, avec une quantité importante de bouteilles, augmentant ainsi le parc de bouteilles dans la chaîne de distribution du GPL.

L'amélioration de l'assainissement et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques : le sous-secteur de l'eau potable et de l'assainissement liquide reste toujours caractérisé en 2017 par de faibles taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide (respectivement un peu au-dessus des 50% et 37%). Pour inverser ces tendances, de gros financements sont nécessaires, or la principale difficulté dont fait face ce sous-secteur demeure la mobilisation des financements pour la réalisation des divers projets. Plusieurs projets d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu urbain ou semi-urbain et en milieu rural ont été montés pour une amélioration sensible de ce secteur, (finalisation des projets PAEPA MRU, PAEPA MSU, PAEP 7 Centres BADEA- OFID, SAN CAM et WASH), la réalisation de plusieurs forages équipés de pompes à motricité humaine et la réhabilitation de plus d'une centaine de points d'eau, dont la gestion a été déléguée aux Communes dans le cadre de l'Appui à la décentralisation.

S'agissant de l'amélioration des moyens de mise en œuvre des politiques du sous-secteur Eau et Energie : le pourcentage du personnel disposant d'un cadre de travail adéquat est de 100% en 2017 ; le taux d'exécution du budget est de 90,04%, le taux de réalisation technique est de 92.6% Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisé dont les services déconcentrés du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement ; La mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrés et décentralisés a entaillé suffisamment leur exécution physique.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Tout ce qui précède donne lieu de se rendre compte d'un certain nombre de conditionnalités et de préalables à intégrer dans le processus de préparation, d'exécution et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du budget programme. Aussi, le chemin parcouru dans le cadre de l'implémentation du budget 2017, et des leçons précédemment acquises de la mise en œuvre du cinquième budget programme en 2017 au Cameroun, renforce l'expérience du sous-secteur Eau et Energie en matière de pilotage de la performance et de la gestion axée sur les résultats. A ce titre, les renseignements majeurs qui méritent d'être évoqués sont les suivants :

- contrairement au budget des moyens, le budget programme est véritablement un budget par objectifs. Sa mise en œuvre s'analyse à l'un des objectifs fixés ex- ante et les avancées réalisées s'évaluent au moyen des indicateurs de performance adossés aux différents objectifs. C'est la raison pour laquelle le choix des indicateurs de programme et d'actions est d'une importance avérée. De leur qualité dépend, la capacité des responsables de programme à les mesurer, et de leur pertinence dépend la capacité des dits indicateurs à traduire effectivement la performance recherchée. L'expérience tirée de l'exécution du budget 2017 invite à la reformulation de certains indicateurs dont l'opérationnalisation et le suivi se sont révélés plus complexes, de façon à ce qu'ils soient quantifiables à intervalle de temps régulier ;
- afin d'assurer une meilleure exécution des ouvrages d'alimentation en eau et d'électrification rurale, l'exploitation efficiente de tout le dispositif des marchés publics est requis notamment en matière d'affinage des spécificités techniques afin de dissuader les prestataires n'ayant pas l'expertise et les capacités requises ;
- afin de garantir la croissance inclusive et répondre aux besoins des populations à la base, une plus grande mise à contribution des services déconcentrés dans le processus de programmation et de budgétisation des projets d'investissement publics est nécessaire ;
- les journaux de projets diffusés dans chaque localité comprennent non seulement les projets faisant l'objet de délégation automatique mais aussi des projets à gestion centrale. Une réflexion est à mener sur l'implication effective des services déconcentrés dans l'exécution des projets à gestion centrale dans leurs localités ;
- la production statistique joue un rôle important dans le suivi évaluation de l'exécution du budget programme. En effet, l'atteinte des objectifs est mesurée à travers des indicateurs dont la mesure, particulière dans le sous-secteur Eau et Energie, nécessite un système d'information fiable et performant. En effet, la mesure à temps réel des indicateurs tels que les taux d'accès, qui sont en quelque sorte une agrégation des taux d'accès par localités, puis par département et par région, nécessite un bon système de remontée d'informations des services déconcentrés vers les services centraux. A ce titre le dynamisme de la Cellule du Système d'Information sur l'Eau et de la Cellule du Système National d'Information Energétique est nécessaire afin d'aller

vers plus de systématisation du calcul des différents indicateurs du budget programme du MINEE ;

- Le succès du budget programme passe aussi par une véritable synergie entre tous les acteurs du sous-secteur Eau et Energie d'une part et entre ces acteurs et ceux d'autres secteurs économiques d'autre part. Cette collaboration n'est pas seulement requise dans le programme transversal qu'est le programme support. Les programmes opérationnels eux-aussi exigent une proche collaboration avec les acteurs d'autres programmes, les différentes structures du MINEE, ainsi que les sociétés sous-tutelles. L'action de ces sociétés est tout aussi importante et décisive dans le processus de préparation et d'exécution du budget, de même que dans le retour d'information en matière de niveau d'avancement des projets sous la conduite des sociétés sous tutelle ;

- les difficultés rencontrées dans l'exécution de certains projets ou activités notamment le délai de traitement et d'attribution des marchés par la Commission ministériel de passation des marchés sont anormalement rallongés et le problème de la décentralisation ; cette situation appelle à plus de rigueur dans le processus de maturation des projets. L'atteinte d'un niveau élevé d'exécution physico-financière du budget est tributaire de la disponibilité d'un document du projet, présentant selon le cas, les TDR, les rapports d'études techniques préalables, les éléments relatifs au financement, etc.

- dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, l'effet des AEP sur le niveau d'accès durable à cette ressource s'est avéré plus déterminant et plus décisif que celui des forages équipés. En effet, les AEP ont l'avantage de desservir un plus grand nombre de ménages, tout en étant durablement fonctionnelles. L'option efficace est donc d'accorder beaucoup plus de poids à la réalisation des AEP.

L'atteinte des objectifs d'émergence à l'horizon 2035 dépend fortement des actions à mettre en œuvre au plus tôt, dans le sens de moderniser l'outil de production et de développer le tissu industriel. Cela nécessite une disponibilité accrue de l'énergie électrique. Or, la mise en place des centrales hydroélectriques nécessite un temps relativement long, en général plus de cinq ans.

L'alternative peut être envisagée à travers l'intensification de l'exploitation des énergies renouvelables, dont le potentiel reste important au Cameroun. Les énergies renouvelables ayant l'avantage d'être non seulement mobilisables à court terme, mais aussi restant cohérentes à la préservation de l'environnement, dans une perspective d'économie verte.

3.3. PERSPECTIVES 2018

Les avancées constatées dans la réalisation des programmes et actions du MINEE au cours de l'exercice budgétaire 2017 se doivent d'être capitalisées en 2018. Par ailleurs, au regard de certains objectifs non atteints d'une part et compte tenu de l'exigence de résultats de l'Administration publique d'autre part, des efforts supplémentaires méritent d'être déployés, dans le sens de la recherche d'une meilleure performance en 2018. Ainsi, les prévisions et prétentions du sous-secteur Eau et Energie sont résumés dans le tableau ci-dessous

Les efforts futurs du sous-secteur Eau et Energie seront évalués sur la base des cibles d'indicateurs présentés dans le tableau ci-après :